

SEPTEMBRE 2017

Mémoire de Master 2 ISA

LEHMANN Xavier

CONTRIBUTION SOCIO-ECONOMIQUE D'UNE FILIERE AGROALIMENTAIRE TERRITORIALISEE : LE CAS DU COMTE AOP EN FRANCHE-COMTE

Présentation de la filière AOP Comté, description des systèmes de dépenses économiques
des acteurs de la filière et estimation des emplois indirects.

URFAC / Université de Franche-Comté

Tuteur universitaire : Mr BERION P.

Tuteur professionnel : Mme RENARD D.



RESUME

L'objectif de ce mémoire, qui s'inscrit dans l'étude de la durabilité des chaînes alimentaires de qualité, est d'identifier et d'interpréter les contributions socio-économiques des acteurs de la filière AOP Comté à leur territoire.

Cette analyse se base sur l'étude des chiffrages technico-économiques des exploitations laitières et des fromages/affineurs. On cherche ainsi à estimer les différents postes de dépense et le nombre d'emplois indirects liés aux acteurs de la filière sous signe de qualité. Le territoire d'étude principal est celui de la zone AOP Comté de Franche-Comté. Enfin, cette étude s'inscrit dans le contexte d'une meilleure connaissance des impacts économiques et territoriaux des filières agroalimentaires et du rôle central que jouent ses dernières sur la vie de leurs territoires d'implantations.

Ce document restitue les travaux réalisés dans le cadre de mon stage de fin d'étude, au sein du laboratoire ThéMA pour le compte de l'URFAC.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 4 |
| PARTIE 1 | 6 |
| UN MODELE D'ETUDE PARTICULIER POUR UNE FILIERE TERRITORIALISEE | 6 |
| 1) Projet ACYDU et rôle socio-économique des entreprises..... | 6 |
| 2) Présentation de la filière AOP Comté | 9 |
| A) Localisation géographique..... | 9 |
| B) Les producteurs et transformateurs : quantification et organisation géographique | 10 |
| PARTIE 2 | 14 |
| MATERIELS ET METHODES | 14 |
| 1) Procédés d'estimation du poids économique des exploitations laitières AOP..... | 14 |
| 2) Identification des activités liées à la filière AOP Comté..... | 15 |
| PARTIE 3 | 19 |
| RESULTATS ET DISCUSSIONS | 19 |
| 1) Etudes et résultats d'analyse du secteur primaire..... | 19 |
| A) Classification des exploitations laitières par systèmes de production | 19 |
| B) Synthèse des données technico-économiques de la production laitière | 22 |
| C) Présentation détaillée des coûts de production par postes de charges | 25 |
| 2) Chiffrage de l'emploi indirect par secteurs d'activités | 32 |
| A) LES ACTEURS EN AMONT DE LA FILIERE | 32 |
| B) LA LOGISTIQUE..... | 39 |
| C) LES ACTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC..... | 40 |
| 3) Etude et résultats d'analyses du secteur secondaire..... | 43 |
| A) Poids économique des acteurs de la transformation fromagère | 43 |
| B) Les principaux postes de dépenses du secteur..... | 44 |
| CONCLUSION | 48 |
| BIBLIOGRAPHIE | 49 |
| Filière sous signe de qualité et enjeux territoriaux..... | 49 |
| Filière Elevage « bovin lait » de Franche-Comté..... | 50 |
| Calcul des charges et coûts de production | 50 |
| Estimation de l'emploi indirect de la filière AOP de Franche-Comté..... | 51 |
| SITOGRAPHIE | 51 |
| ANNEXES | 52 |

INTRODUCTION

Le Comté est un fromage à pâte pressée cuite élaboré au lait cru issu des vaches laitières. Produit dans les « montagnes du Jura » français, ce fromage est aujourd'hui, par son tonnage annuel de 64 000 tonnes en 2015, la première Appellation d'Origine Protégée fromagère de France¹.

L'empreinte sociale et territoriale du Comté est importante et efficace. Il en tient tout d'abord aux exigences d'un cahier des charges de production sans cesse renforcé dans ses liens au terroir. Ensuite, l'organisation de la production participe à la constitution d'un véritable système agroalimentaire localisé dans lequel les proximités organisationnelles et géographiques entre les différentes parties prenantes sont constantes et sans cesse entretenues. Enfin, le mode de gouvernance de la filière est structuré par un organisme de défense et de gestion efficace qui gère un développement efficace de la production pour une amélioration constante du produit et de du renforcement de la filière².

Dans le contexte d'un monde ouvert et en constante évolution, poursuivre le développement de la filière Comté de manière durable et collective est un défi à relever afin de maintenir la production laitière et plus largement l'agriculture dans la zone AOP du massif jurassien.

Les AOP jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire et font vivre les territoires ruraux en participant très largement à l'économie régionale. La bonne santé des AOP crée de l'emploi soit directement dans les filières dépendantes de la production de lait et de fromages, soit dans les activités induites par la vitalité des collectivités. L'AOC est souvent considérée comme le deuxième employeur en Franche Comté, derrière Peugeot SA, avec plusieurs milliers d'emplois directs.

Aucun organisme ne dispose d'un chiffrage fiable des conséquences en termes d'emplois indirects : industries amont, aval, services associés, etc.

L'estimation du nombre d'emplois dépendant aujourd'hui de l'activité d'élevage et de transformation du lait en AOP Comté présente ainsi un double intérêt : en mettant en lumière l'ensemble des emplois qui lui sont liés, il sera non seulement possible d'objectiver une partie de la contribution de la filière à l'activité économique et de ses effets socioéconomiques, mais également d'évaluer et d'anticiper les enjeux en termes d'emplois liés aux défis à venir pour ce secteur.

Le but de cette étude est d'apporter des réponses locales concernant la filière Comté à des problématiques d'ordre général sur les filières agroalimentaires sous signes de qualité. Et plus précisément, de répondre aux questions suivantes :

- quels est l'impact de la filière AOP sur l'économie locale ?
- quels sont les flux financiers du système et leurs conséquences ?
- Comment estimer les emplois indirects, notamment locaux, de la filière ?

L'étude présente notamment un diagnostic du poids socio-économique des producteurs laitiers de la filière AOP Comté en Franche Comté. Ce secteur d'activité est actuellement le

¹ Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014

² SAYEB Samar, Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté, IAM Montpellier, 2014

plus documenté et l'un des plus étudié à l'échelle nationale et locale. Il est également marqué par un taux d'emploi indirect élevé dans de nombreuses branches d'activités. Cette étude porte ainsi sur l'intérêt de calculer les systèmes de dépenses et les emplois indirects dans une filière territorialisée. Les filières élevages apportent des retombées positives sur les régions où elles sont implantées. L'intérêt est de montrer comment les dépenses et les flux financiers de la production circulent géographiquement dans un tissu économique. Dans un second temps, une étude plus empirique des données issues des acteurs de la transformation laitière est présentée, avec une partie des dépenses associées et ce que cela représente pour l'emploi.

Nous proposons de restituer nos analyses dans ce mémoire, structuré en trois parties :

La première partie présente le cadre théorique de notre recherche, avec pour objectif de préciser les problématiques et de poser son cadre conceptuel. Nous faisons ensuite une description de notre objet d'étude, afin de restituer l'organisation générale de la filière Comté et nous exposerons notre méthodologie pour analyser la filière, issu de nos recherches bibliographiques. Enfin, le calcul et l'analyse des résultats par acteurs est développée. Nous analyserons plus en détail les différents systèmes d'élevage laitier pour estimer leurs coûts de production et les emplois indirects à l'aide d'une méthode développée par l'Institut de l'élevage. Une dernière partie concerne l'impact économique des établissements de transformation et d'affinage.

PARTIE 1

UN MODELE D'ETUDE PARTICULIER POUR UNE FILIERE TERRITORIALISEE

1) *Projet ACYDU et rôle socio-économique des entreprises*

Le présent travail s'insère dans le cadre du projet ANR/ALID ACYDU, entamé en 2013, qui participe à l'évaluation de la durabilité des filières territorialisées. L'objectif premier de cette étude est d'évaluer les impacts positifs et négatifs de l'activité agroalimentaire des entreprises sur le territoire. Ces territoires d'études ont été sélectionnés en fonction du poids de la filière d'un produit typique dans leur développement. L'objectif est plus précisément de proposer des indicateurs pertinents qui permettent d'évaluer la contribution de ses filières au développement durable des territoires, et de les appliquer. Ce travail a également été mis en place afin de faire avancer la réflexion sur la durabilité des entreprises. Ces dernières seront analysées au sein des filières auxquelles elles participent. Le projet ACYDU a choisi de s'intéresser à trois filières marquées par un signe de qualité et emblématiques de la gastronomie française : foie gras IGP du Sud-Ouest, vins AOP Bourgogne et Beaujolais et AOP Comté³.

Les entreprises, notamment agroalimentaires, sont considérées aujourd'hui comme un vecteur de développement régional en raison de la contribution socio-économique qui leur est attribuée. On parle de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Le discours de développement rural contemporain intègre ainsi la notion de multifonctionnalité en imputant des fonctions sociales, économiques et environnementales aux filières, ce qui contribue à considérer les acteurs de la filière Comté comme des outils de développement régional dans le massif jurassien.

Au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société. Elle apporte une contribution particulière sur le plan économique par la création d'emplois ou de valeur ajoutée par exemple. Sur le plan social, l'agriculture permet entre autres d'assurer la sécurité alimentaire et de supporter des identités régionales. Enfin, elle peut jouer un rôle dans la préservation de l'environnement par des actions visant à protéger la biodiversité, à favoriser la pollinisation, etc. Cette prise en compte des multiples fonctions de l'agriculture introduit aussi une préoccupation particulière relative aux retombées de ce secteur sur le territoire⁴.

Le Programme ACYDU témoigne du désir des organismes impliqués de reconnaître à quel point l'agriculture peut contribuer, par ses diverses fonctions économiques, sociales et environnementales, à la qualité de vie des communautés. Cette mesure vise en particulier à répondre aux défis que représentent l'occupation dynamique des territoires, la préservation des activités agricoles traditionnelles et d'exposer le rôle multiple de ses filières sous signe de qualité.

Depuis une quinzaine d'années, la filière AOP Comté est en pleine expansion. Ce phénomène a été favorisé par certains facteurs clés comme le renforcement du cahier des charges, la gestion de la matière première laitière par l'application de quotas ainsi que les récentes tendances de consommation alimentaire favorisant les produits artisanaux, les aliments locaux et plus spécifiquement, les fromages fins sous signes de qualités. Dans ce

³ SAYEB Samar, Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté, IAM Montpellier, 2014

⁴ LEBLOND Jessy, Contribution socio-économique des petites fromageries québécoises à leur milieu : le cas des petites fromageries en Chaudière-Appalaches. 2010

cadre, la protection du nom géographique que permet l'AOP est précieuse, elle protège le nom géographique du lieu. Cette protection a un deuxième avantage : celui de conserver la valeur ajoutée créée par le produit dans la région qui l'a fait naître. « L'AOC est facteur de richesse économique et d'aménagement de l'espace tant pour le monde agricole que pour les entreprises de transformation qui créent l'emploi » signalait le président du conseil général du Jura, Gérard Bailly, au cours d'un discours sur l'Année des AOC dans le Jura, en 2005.

Afin de mobiliser des ressources humaines et matérielles permettant de soutenir le secteur, il est généralement admis que ces filières sont « un précieux levier de développement régional et touristique » (Desjardins, 2008, s.p.). On reconnaît l'importance de ce développement du secteur fromager en raison de l'impact de sa contribution à l'économie des régions, à la protection du patrimoine agricole, agroalimentaire et régional. Dans ce contexte, les préoccupations quant à la viabilité des filières agroalimentaires s'inscrivent dans une approche de développement régional qui sous-tend un besoin social d'entretenir une certaine vitalité et viabilité des milieux ruraux.

Dans un même ordre d'idées, la transformation des milieux ruraux des dernières décennies a créé plusieurs inquiétudes quant à l'avenir des collectivités des régions. Ces dernières sont dévitalisées en raison particulièrement des pertes d'emplois et de l'exode rural provoqués notamment par le processus de spécialisation et de concentration du secteur agricole et agroalimentaire. Ces craintes sont largement fondées sur une perspective classique de la sociologie rurale qui mentionne que la vitalité socio-économique des communautés rurales découlerait principalement des exploitations agricoles en raison de leur effet structurant sur le milieu rural (Jean, 1997, p. 145). Contrairement à l'agriculture industrielle, la structure agricole de petite taille engendre des retombées nettement plus positives pour le milieu rural; des conclusions qui ont notamment été confortées par des observations similaires durant les années 80 et 90 (Debailleul et Fournier, 2007, p.1 1). Les petites entreprises agricoles contribueraient davantage à la société que leur simple apport en produits agricoles.

la dernière définition élaborée par l'OCDE stipule que « la multifonctionnalité correspond à l'idée que l'agriculture, outre la production d'aliments et de fibres, fournit toute une série de produits autres que les produits de base, tels que les aménités rurales et environnementales ou la sécurité des approvisionnements, et contribue à la pérennité des zones rurales » (Gafsi, 2006, p.491). Dans cet esprit, l'agriculture et l'agroalimentaire apparaît toujours considérée comme un véritable pilier du développement régional et rural puisqu'elle répond à un certain nombre de fonctions permettant le maintien et l'essor des régions⁵.

Comme la multifonctionnalité, la contribution de l'agriculture au développement durable est couramment organisée autour de trois axes : l'axe économique, qui vise à étudier sa contribution au développement économique (emploi, revenu des agriculteurs et des filières), l'axe environnemental (préservation des ressources naturelles : sol, eau, air, biodiversité et entretien des paysages) et l'axe social (patrimonial, culturel, d'animation de la vie locale ...) (Briel et Vilain, 1999).

Dans ce contexte, ce mémoire s'inscrit plus spécifiquement dans l'analyse de l'apport socio-économique de la filière AOP Comté par l'étude des coûts/dépenses et l'estimation des emplois directs et indirects générés par ses activités sur le territoire.

⁵ LEBLOND Jessy, Contribution socio-économique des petites fromageries québécoises à leur milieu : le cas des petites fromageries en Chaudière-Appalaches. 2010

Sans omettre la présence et l'importance des fonctions indirectes au niveau de l'écologie et du social par exemple, nous centrons l'analyse sur les impacts économique afin d'explorer plus spécifiquement la contribution des activités de transformation agroalimentaire à l'emploi et aux investissements.

En matière d'impact social, économique et territorial, l'emploi est effectivement un sujet central. Les chercheurs s'intéressent à l'ancrage de l'activité dans le territoire, à sa contribution à la vie locale, à la création de valeur ajoutée économique.

Pour estimer les emplois et l'activité générés par la production du Comté, l'enquête a aussi concerné les partenaires de la filière, partenaires commerciaux (fournisseurs, distributeurs, filière de valorisation des co-produits, etc.) et partenaires non-commerciaux : organismes d'appui, enseignement-formation, etc.

De même, ce diagnostic économique propre du cas de la filière Comté se veut un élément de réflexion permettant d'alimenter le discours du développement régional et l'intérêt actuel porté sur le rôle structurant des systèmes agroalimentaires sous signe de qualité.

Pour atteindre ce but, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis : À partir de la littérature, développer les méthodes permettant de quantifier les flux économiques entre acteurs de la filière et estimer leur contribution à l'emploi local et régional.

2) Présentation de la filière AOP Comté

De par ses effectifs d'emplois, son nombre d'exploitations et ses surfaces agricoles utilisées, on peut dire que l'agriculture en Franche-Comté est plutôt spécialisée en élevage bovin laitier. En effet, la Franche-Comté est la première région de France pour le nombre d'exploitations sous démarche qualité : 47% des exploitations franc-comtoises produisent sous SIQO (Signe d'identification de la qualité et de l'origine), vin exclu. La production de lait et produits laitiers (d'origine bovine) occupe une place prépondérante dans la production agricole. Les exploitations bovines lait représentent 56,9% des exploitations agricoles en 2010, contre une moyenne nationale de 15,4%. La production laitière franc-comtoise est surtout destinée à être transformée en fromage : près de 55% du lait produit en Franche-Comté sert à fabriquer l'une des 5 AOP fromagères (comté pour près de 60 000 tonnes produites, morbier, mont d'or, bleu de Gex Haut-Jura et munster) dont le comté, première AOP fromagère en France. En 2015, la production de fromage de Comté a représenté **62 000 t** (CIGC, 2012). Cela représente 1 550 000 meules. La production connaît une constante augmentation malgré un petit décrochage en 2008. Depuis 2012 où elle était de **57 187t**, la production a encore progressé de 10%⁶.

A) Localisation géographique

La zone de production de l'appellation Comté s'étend sur cinq départements: le Doubs, le Jura, l'Ain pour l'essentiel de la zone géographique ; la Saône et Loire et la Haute-Savoie pour quelques communes et parcelles situées dans l'aire d'appellation (Figure 1).

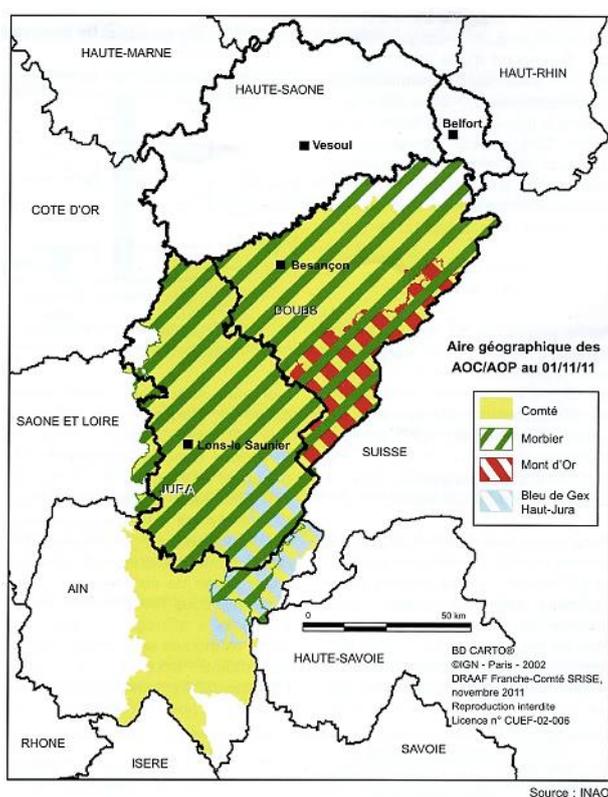


Figure 1 : Carte représentant les zones géographiques des AOP fromagères de Franche-Comté.

⁶ Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014

La principale région productrice est la Franche-Comté. Les départements du Jura et du Doubs produisent à eux deux 98% (en 2012) de la production de Comté en France, 59% de la production nationale provient du Doubs contre 38% dans le Jura. Comme le montre la carte, l'aire d'appellation du Comté partage le territoire avec trois autres fromages AOP/AOC : le Morbier, le Mont d'Or et le Bleu de Gex.

L'aire d'appellation s'étend majoritairement sur le massif jurassien (INAO, 2014). Les élevages laitiers se situent donc pour la plupart dans une région de moyennes montagnes entre 200m et 1500m d'altitude (Bérion, 2013). De ce fait, il existe une distinction entre les élevages de montagne et les élevages situés en plaine.

B) Les producteurs et transformateurs : quantification et organisation géographique

L'organisation de la filière Comté repose sur trois principaux groupes d'opérateurs (Figure 2) :

- Les producteurs, éleveurs laitiers ;
- Les fromageries coopératives ou industrielles. Elles ont pour attribution de fabriquer le fromage en blanc ;
- Les affineurs.

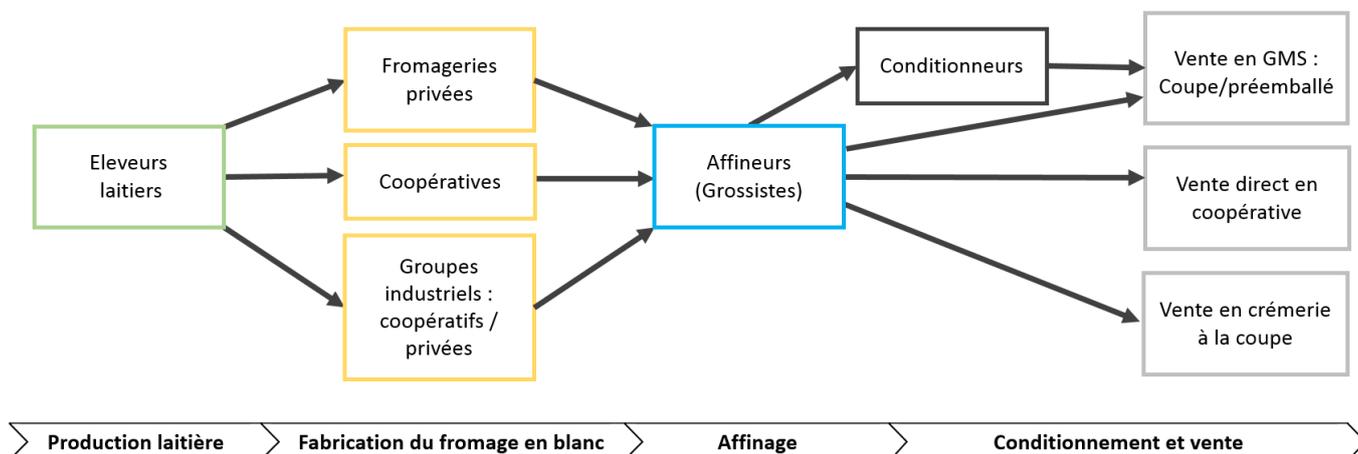


Figure 2 : Les acteurs de la filière AOP Comté (d'après Jeanneaux-2012 et Sayeb-2015)

Les producteurs

En 2015, la Zone AOP compte 2800 exploitations dans la partie franc-comtoise dont près de 2500 produisent du lait AOP, notamment à destination de la filière Comté⁷. Ces chiffres sont en forte baisse depuis 15 ans (environ -25%), en lien avec la restructuration qui s'opère dans le secteur laitier, caractérisé par un agrandissement des exploitations, une hausse du nombre de vaches laitières (+5% du cheptel entre 2000 et 2010) et une baisse de main d'œuvre par exploitation (-25% en 10 ans).

Les exploitations en lait AOP utilisent plus de la moitié de la Surface Agricole Utile (SAU) de l'aire d'appellation dans le département du Doubs (65,6 %) et du Jura (51,8 %), ce qui traduit le caractère extensif de leur système.

L'agriculture franc-comtoise est très orientée vers la production laitière. L'espace agricole se caractérise par une part importante de prairies permanentes.

Bien que la production du Comté mobilise une grande part du lait des élevages régionaux, la majorité des exploitations ne sont pas spécialisées dans la production de lait pour le Comté. Seules 22% des exploitations sont spécialisées. D'un autre côté, 57% des exploitations travaillent pour le Comté et le Morbier. Dans la plupart des cas, les producteurs de lait AOP ne travaillent qu'avec un unique atelier.

Près de 90% des exploitations productrices de lait à Comté se situent dans un système montagnes-plateaux à plus de 400m d'altitude. Les autres se situent en plaine herbagée. L'Agreste et la chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté ont établi une typologie des exploitations laitières de la région.

Quatre types d'exploitations ont été déterminés⁸ :

- Système montagne AOP très faiblement intensif (MTFI): 306 exploitations
- Système montagne AOP faiblement intensif (MFI): 1064 exploitations
- Système montagne AOP moyennement intensif (MMI) : 752 exploitations
- Système plaine foin avec culture de vente (PFCV) : 273 exploitations

Les exploitations majoritaires sont celles de type sociétaires. Elles représentent plus de 60% des exploitations du système montagne-plateaux, faisant aujourd'hui des GAEC et EARL les statuts juridiques les plus répandus parmi les exploitations laitières, six sur dix ayant opté pour cette forme sociétaire. Parmi elles, le type le plus fréquent est le système montagne AOP faiblement intensif. Il représente 44% des exploitations de montagnes.

La figure 3 est un récapitulatif de la présence des producteurs de lait en Franche-Comté. On peut y voir la part des Unités Travail Annuel (UTA) en élevage bovin laitier par rapport à l'ensemble des UTA agricoles de la région, soit la part d'emplois agricoles dans les élevages laitiers. Le bassin de production laitier du massif jurassien est bien visible en vert foncé sur la carte, représentant un fort pourcentage de présence des éleveurs de bovins laitiers. C'est ce bassin qui est inclus dans l'aire d'appellation de l'AOP Comté. Le maximum est atteint dans le haut Doubs qui tend vers la mono-activité laitière avec près de 90% des UTA dans cette branche agricole⁹. Les espaces de montagne-plateaux concentrent la plupart des exploitations et la concentration diminue en allant vers les plaines où l'activité partage le territoire avec d'autres secteurs agricoles comme les vignobles du Jura. La conduite des exploitations

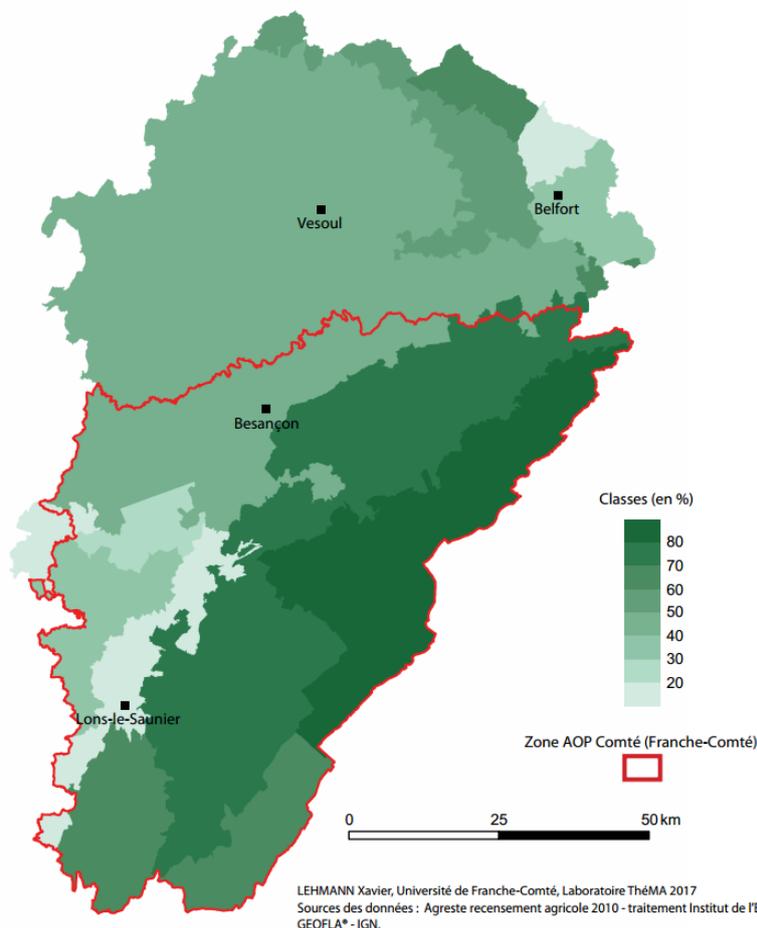
⁷ SAYEB Samar, Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté, IAM Montpellier, 2014

⁸ Typologie des exploitations laitières en Bourgogne-Franche-Comté – Novembre 2016, Agreste

⁹ Les emplois liés à l'élevage français, GIS Elevages Demain, juin 2015

s'intensifie en système plaines. Les montagnes du Doubs comprennent en majorité des exploitations plus extensives et à faible production.

Figure 3 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers bovin lait par petite région agricole (Institut de l'Elevage-2015)
UTA élevage bovin laitier/UTA totales (en %)



Les transformateurs

Les transformateurs de la filière Comté peuvent être regroupés en trois catégories selon leur activité : les fabricants de fromage en blanc, les affineurs et les pré-emballeurs. En 2014, 182 ateliers ont été recensés (CIGC, 2014). Parmi ces 182 ateliers, on dénombre 153 fruitières dont 120 limitées à la production de fromage en blanc, 16 affineurs spécialisés dans le Comté et 11 entreprises de préemballage dont 4 spécialisées¹⁰.

- Les fruitières

Le terme de fruitière désigne le lieu de la fabrication des fromages en blanc c'est-à-dire avant affinage. La fruitière est le lieu où les producteurs amènent leur lait pour qu'il soit transformé en fromage. Les usages locaux, loyaux et constants imposent l'utilisation d'un

¹⁰ Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014

mélange de lait de plusieurs exploitations afin de regrouper le volume nécessaire à la production des fromages de grande taille (450 litres nécessaires pour une meule). En moyenne, les ateliers travaillent avec 18 producteurs. La fruitière est une organisation typique de la zone de production laitière des montagnes de l'est de la France (Franche-Comté et les deux Savoie). Autrefois situées au centre des communes, les fruitières se situent aujourd'hui plutôt en périphérie de ces dernières pour des raisons pratiques.

Comme pour les producteurs, les fabricants sont principalement situés en Franche-Comté et particulièrement dans le Doubs (Figure 4). Les sites sont répartis sur toute la surface de l'appellation. Ils forment un maillage assez régulier. Cela s'explique par la nécessité de collecter le plus rapidement possible le lait après la traite. Cette rapidité est une exigence du cahier des charges. De plus, une autre exigence impose que le secteur de collecte ne dépasse pas les 25 km de diamètre (INAO, Institut national des appellations d'origine, 2008)¹¹.

Cette zone de collecte limitée restreint également le volume apporté. De ce fait, la majorité des entreprises de transformation du lait en fromage en blanc collectent moins de 85 000hl. La production d'autres types de fromages ne semble pas influencer le volume de collecte.

Le plus gros fabricant de Comté est le groupe industriel Lactalis avec 2679 tonnes de Comté. Les quatre autres sont des industries coopératives comme Monts et terroirs de Sodiaal.

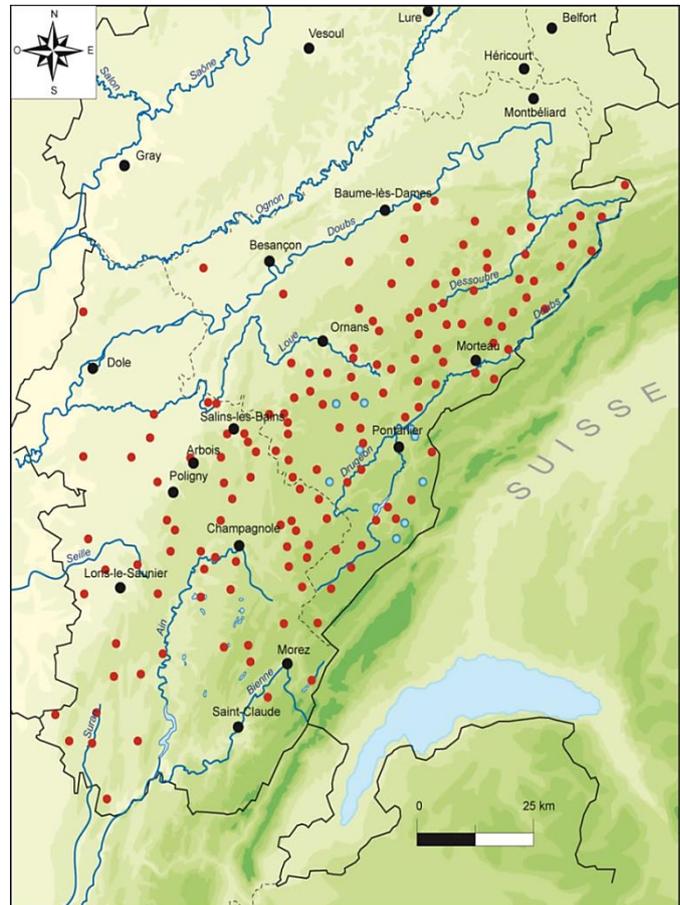


Figure 4 : Carte localisant les ateliers de fabrications du Comté (Bérian, 2013)

- Les Affineurs

Les affineurs achètent les fromages en blanc et les places en cave de préaffinage à leur arrivée ou directement en cave chaude. Leur rôle est de faire vieillir le fromage dans les meilleures conditions afin que celui-ci développe tous ces arômes. La période d'affinage minimum est de 120 jours à compter du jour d'emprésurage (INAO, Institut national des appellations d'origine, 2008). Les affineurs sont chargés de la mise en marché des fromages. En 2016, ont été recensées 16 entreprises spécialisées d'affinage parmi les 61 réalisant cette tâche. La répartition géographique des affineurs suit la même logique que celles des producteurs et des fruitières.

Les fromages fabriqués dans un département ne sont pas forcément affinés dans ce même département. Ainsi, des flux existent entre les différents départements ou régions. Le

¹¹ Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014

département du Doubs reste le plus gros affineur devant le Jura. Parmi les cinq plus gros affineurs de Comté, quatre se situent dans le Doubs.

- Les pré-emballeurs

Une dernière catégorie d'acteur peut être celle des pré-emballeurs. Le préemballage consiste à conditionner des portions de Comté de poids identiques pour ensuite les vendre dans les rayonnages des GMS. En 2012, on dénombre 11 entreprises réalisant du préemballé. A la différence des autres corps de métier, une de ces entreprises se trouvent en dehors de l'aire d'appellation.

A travers cette présentation, on constate donc que la filière fromagère AOP Comté est un système socio-économique efficace.

Au terme de ce tour d'horizon, nous allons désormais présenter la méthode nous permettant d'estimer le poids économique des exploitations laitières et, de manière plus secondaire, des acteurs de la transformation (fromagers et affineurs).

PARTIE 2

MATERIELS ET METHODES

Parmi les trois principaux acteurs de la fabrication du Comté, nous allons revenir plus en détail sur l'étude des systèmes d'élevage produisant le lait pour les fromages AOP de Franche-Comté. Cette activité, qui constitue la base de la filière et garantie par ses choix de production la pérennité du système, est un objet d'étude de première importance si l'on veut comprendre la durabilité économique de la filière. Nous avons donc dans un premier temps présenté les principales typologies d'exploitations AOP et leurs critères de différenciations. Il est question ensuite de décrire les schémas technico-économiques qui synthétisent l'ensemble des dépenses et des productions des exploitations et de la filière. Ce premier travail nous permet ensuite de quantifier et interpréter l'ensemble des coûts de production de l'élevage bovin laitier sous AOP en Franche-Comté, et par la suite d'estimer les emplois indirects qui découlent de ses dépenses.

1) Procédés d'estimation du poids économique des exploitations laitières AOP

- Classification des exploitations laitières par systèmes de production

Une typologie régionale¹² développée par l'Institut de l'Élevage et Agreste nous a dans un premier temps permis de réaliser un classement des exploitations selon leur logique de fonctionnement. Elle est bâtie dans l'objectif de regrouper des situations comparables pour l'analyse des principaux résultats technico-économiques dans les élevages. Cette typologie couvre la diversité des systèmes les plus fréquemment rencontrés dans la région.

- Synthèse des données économiques de la production laitière

A partir des repères technico-économiques présentés par Agreste pour chacun des types d'exploitations de la zone AOP Comté, nous avons réalisés des schémas présentant les

¹² Typologie des exploitations laitières en Bourgogne-Franche-Comté – Novembre 2016, Agreste

principaux coûts de production et postes de valeurs produites suivant les performances permises par les caractéristiques de leurs structures (ha de Surface Agricole Utile, nombre de vaches laitières, etc.)

- Présentation détaillée des coûts de production par postes de charges

Afin de quantifier plus précisément ses dépenses engagées dans les ateliers lait des exploitations sous AOP, nous avons établi un ratio à l'aide des données de l'observatoire INOSYS – Réseau d'Elevage, qui répertorie les résultats économiques de groupes d'exploitations français suivis dans le cadre du réseau de fermes de référence de l'Institut de l'Elevage.

A la suite de ce travail, nous connaissons le montant des dépenses engagées par les exploitations de la filière AOP de Franche-Comté pour produire le lait destiné en grande majorité aux coopératives et industries chargées de la fabrication du Comté. Ce sont la plupart de ces dépenses qui permettent à d'autres secteurs économiques dépendants de la filière laitière AOP de se développer. La dernière partie de la recherche vise à estimer avec précision la part des emplois indirects dépendants de la production de lait AOP pour la plupart des acteurs impliqués dans le fonctionnement de la filière fromagère. La majorité d'entre eux sont implantés localement et cela nous renseigne sur l'impact positif de la filière AOP Comté sur la santé économique et la compétitivité du territoire franc-comtois.

2) Identification des activités liées à la filière AOP Comté

L'emploi constitue aujourd'hui un marqueur essentiel dans l'évaluation non seulement du dynamisme d'un secteur d'activité, mais également des services économiques et sociaux qu'il rend à la société. Il est par conséquent primordial de parvenir à évaluer la contribution des acteurs de la filière AOP Comté à l'emploi en Franche-Comté.

Au sein du système agroalimentaire, L'agriculture est demeurée importante dans la vision du développement; A première vue, le secteur de l'agriculture est aujourd'hui un secteur impliquant peu d'emplois et pesant faiblement dans l'économie française à la suite de plusieurs décennies de restructurations, avec 2 % du PIB français et 4 % des actifs¹³.

Cependant, une analyse plus nuancée met en évidence qu'une part de cet emploi agricole en apparence détruit a en fait été absorbée par d'autres secteurs d'activité spécialisés gravitant autour de la production. En effet, les exploitations agricoles françaises n'ont pas seulement augmenté leur productivité du travail au cours des dernières décennies; elles ont également connu un mouvement de division du travail et de spécialisation verticale : elles ont réduit le champ de leur activité par l'externalisation d'une partie des tâches jusqu'alors réalisées sur les exploitations à des entreprises extérieures comme la production de semences, d'aliments du bétail, d'engrais, la production des outils de travail, les activités de transformation et de vente. Autrement dit, la diminution du nombre d'actifs agricoles s'est accompagnée d'une création d'emplois dans les secteurs connexes à l'agriculture : on trouve dans les industries d'amont, d'aval, les services et institutions de nombreux emplois pour des tâches qui étaient autrefois réalisées sur les exploitations agricoles elles-mêmes, et qui en dépendent encore largement aujourd'hui.

L'évaluation du seul emploi direct agricole ne permet donc pas de rendre compte de la complexité et de la dynamique globale du secteur. La contribution de l'agriculture à l'activité économique et à l'emploi doit se mesurer sur la base d'un concept plus large que

¹³ Les emplois liés à l'élevage français, GIS Elevages Demain, juin 2015

celui de la population active agricole, en prenant en compte les emplois indirects, dont l'existence est liée à celle des exploitations agricoles.

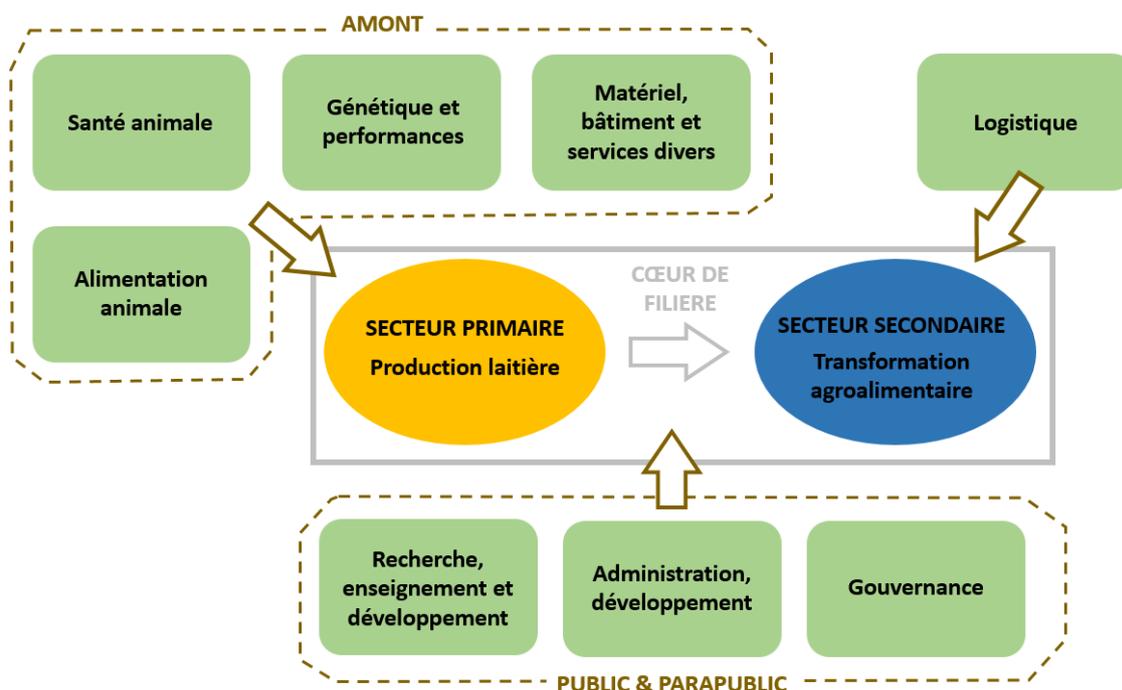
Il s'agit donc ici d'identifier dans un premier temps les activités liées à la filière élevage en Franche-Comté. Il s'agit d'activités industrielles et de services avec lesquelles le secteur d'intérêt entretient des liens d'interdépendance plus ou moins étroits. Pour ce faire, nous avons pris pour référence la méthode mise en place par l'institut de l'Elevage et GIS Elevage Demain pour quantifier les emplois liés à l'élevage Français, qui prend pour point de départ l'activité centrale et identifie de manière empirique toutes les activités et les emplois qui lui sont liés. La méthode développée dans le cadre du projet ANR-ACYDU pour identifier les acteurs intervenant dans la filière Comté a également été prise en considération.

Il s'agit d'identifier la « sphère d'activité agricole » décrite comme suit par la « Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées (SEGESA) » :

« La sphère agricole regroupe ainsi l'ensemble des exploitations agricoles, des activités de production ou de services nécessaires à leur fonctionnement, et de celles qui traitent et commercialisent leurs produits. Il ne s'agit pas de situer l'ensemble des activités liées à l'agriculture dans un découpage global du système productif, mais de désigner autour de l'exploitation, comprise comme une structure socio-économique de production mettant en valeur une fraction du territoire, les activités qui entretiennent avec elle des liens d'interdépendance étroits ou celles dont les consommations intermédiaires en sont issues pour une large partie »¹⁴.

L'exercice consiste donc à recenser les emplois de cette sphère par branches d'activités. La figure 5 présente le résultat de cette recherche sous forme de schéma.

Figure 5 : Présentation des acteurs recensés dans la « sphère agroalimentaire » (GIS Elevage Demain – 2015)



¹⁴ Les emplois liés à l'élevage français, GIS Elevages Demain, juin 2015

Une des particularités du projet est le positionnement à l'échelle de la filière. Nous nous trouvons dans le cas de produits alimentaires transformés : le processus de fabrication n'implique pas une entreprise centrale en lien avec un fournisseur de matières premières mais de nombreux opérateurs. Il s'agit d'une approche filière et non une approche produit basée sur le processus de production.

Dans un premier temps, l'organisation et le fonctionnement des filières au sens large ont été étudiés, afin d'identifier les différents acteurs de la filière : industries agro-alimentaires, mais également vétérinaires, entreprises construisant des bâtiments d'élevage ou encore lycées agricoles. Cette cartographie a permis de recenser tous les emplois gravitant, de près ou de loin, autour des filières d'élevage comme des filière de la transformation.

La figure 5, qui délimite notre objet d'étude, met en évidence le fait que l'agriculture, en tant que secteur primaire, occupe une place fondamentale au sein de l'industrie agroalimentaire. La production agricole occupe l'amont de la chaîne agroalimentaire, c'est-à-dire qu'elle remplit un rôle de fournisseur de matières premières pour les secteurs secondaire et tertiaire. Par ailleurs, un certain nombre d'industries peuvent être impliquées dans cette filière agroalimentaire en raison des liens qu'elles entretiennent avec les différents secteurs, ce qui permet de former la sphère agroalimentaire. L'agriculture n'est donc plus qu'un simple producteur de denrées agricoles destinées à l'alimentation humaine et animale; c'est un secteur économique pouvant contribuer à l'essor d'autres secteurs de l'économie régionale.

On compte parmi les acteurs identifiés¹⁵ :

- Le «cœur de la filière » qui regroupe les acteurs du système productif de la filière ;
- Ceux en amont de l'élevage et de la transformation

Les acteurs en amont fournissent des biens et services marchands, directement ou indirectement, aux élevages : il s'agit donc des fournisseurs, prestataires de service et soustraitants des éleveurs, ainsi que leurs propres fournisseurs, prestataires de service etc.

- Les Services non marchands publics et parapublics

Les services non marchands sont considérés ici au sens de l'INSEE, comme des services « fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs ». Ces acteurs répondent avant tout à des besoins générés par la filière en dehors de l'activité purement économique (recherche, contrôle des élevages, gestion administrative et gouvernance, etc.). Contrairement aux autres acteurs dépendant du « cœur de filière », les acteurs de l'enseignement, de la recherche, de l'administration et de la gouvernance peuvent être considérés comme des emplois directs au sein de la filière AOP Comté élargie à son « environnement proche ».

- La logistique

Elle regroupe les entreprises de transport routier spécialisées et joue un rôle global entre chaque acteur de la sphère agroalimentaire.

¹⁵ Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014

Les acteurs en aval ne sont pas pris en compte dans cette étude. Ce sont les entreprises qui se fournissent auprès des éleveurs et des transformateurs, ainsi que leurs propres clients et leurs fournisseurs. C'est le cas des entreprises de préemballages, des distributeurs ainsi que des utilisateurs des coproduits.

Pour chaque acteur dépendant de la filière, un nombre d'emplois en lien avec l'élevage et la transformation fromagère a ainsi été déterminé en s'appuyant sur des méthodes spécifiques à chaque secteur d'activités. L'estimation du nombre de vétérinaires c'est par exemple appuyé sur un rapport de l'observatoire national démographique de la profession vétérinaire, et le nombre de salariés du secteur du bâtiment a été estimé d'après chiffres de la Fédération française. Les emplois induits générés par les dépenses des ménages employés dans les secteurs directs et indirects ne font pas partie du champ de cette étude.

Pour chacun des acteurs dépendants, seuls les emplois dont l'activité a un rapport avec l'élevage français ont été comptabilisés. Si l'acteur a une activité qui ne concerne pas exclusivement l'élevage, on ne comptabilise que les proportions d'emplois liés à l'élevage.

Pour finir, l'échelle d'implantation territoriale a été identifiée pour la plupart des secteurs d'activité. En effet, plus l'implantation territoriale est locale ou soumise à des contraintes de proximité, plus les acteurs sont dépendants de l'activité du bassin d'élevage¹⁶. Le risque de délocalisation de ces activités est ainsi plus faible et la dépendance se fait plus grande. Cette composante est particulièrement importante en raison de l'ancrage territorial des activités agricoles et d'une grande variabilité des coûts de transports pour les produits agricoles en fonction de leur masse volumique et de leur caractère périssable plus ou moins prononcé. Chacune de ces composantes contribue à déterminer la part d'emploi local de chacun des acteurs dépendant de l'élevage laitier sous AOP franc-comtois.

Il s'agit d'une recherche exploratoire et l'étude de cas porte certaines limites en elle-même qu'il convient de préciser. Principales limites de la méthode : la collecte des données est essentiellement bibliographique, issu d'études, de sites spécialisés ou de la presse. Une enquête directe d'un certain nombre d'acteur de la filière permettrait de récupérer des données plus précises dans le futur du projet. De même, certains ratios de la partie sur l'élevage reposent sur des données nationales dont la retranscription à l'échelle régionale est source d'approximations et d'une marge d'erreur plus élevée.

¹⁶ Les emplois liés à l'élevage français, GIS Elevages Demain, juin 2015

PARTIE 3

RESULTATS ET DISCUSSIONS

1) Etudes et résultats d'analyse du secteur primaire

A) Classification des exploitations laitières par systèmes de production

D'après la typologie régionale développée par l'Institut de l'Elevage et Agreste, on obtient un classement des exploitations selon leur logique de fonctionnement et leurs caractéristiques structurelles.

L'illustration ci-contre (figure 6) est une représentation schématique de l'organisation typologique des exploitations laitières AOP de Franche-Comté¹⁷.

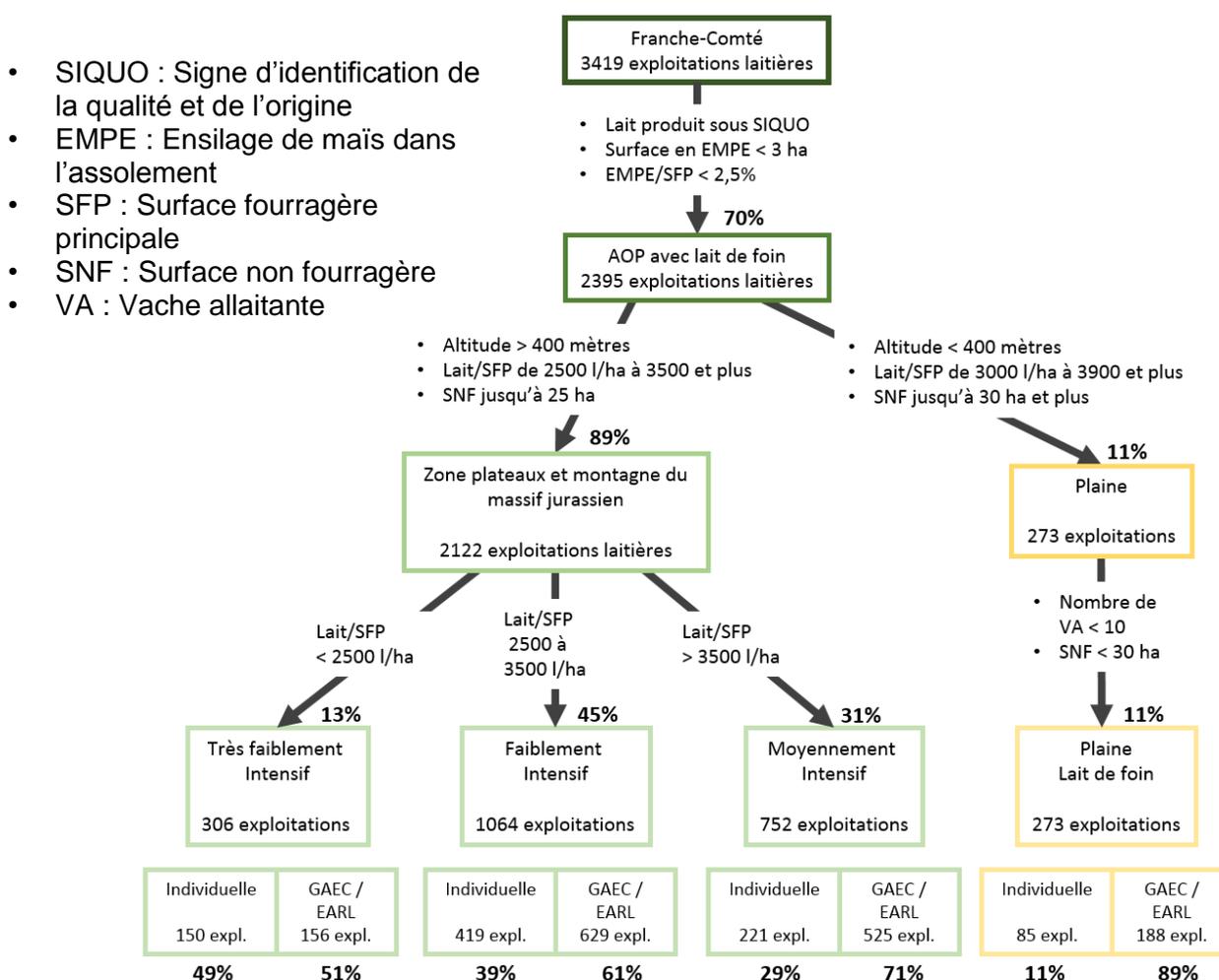


Figure 6 : Typologie et critères de sélection des systèmes bovins lait sous AOP franc-comtois (Institut de l'Elevage – 2010)

¹⁷ Bilan annuel de l'emploi agricole selon l'orientation technico-économique de l'exploitation, Agreste Franche-Comté, 2012

Il existe différents critères de tri :

- La première distinction se fait entre les exploitations lait de foin et lait d'ensilage. On différencie les systèmes foin-regain sans ensilage de maïs et valorisant le lait en SIQO des systèmes avec ensilage et valorisant le lait hors SIQO, de manière conventionnelle. Sur les 3 exploitations « bovin laitiers » répertoriés en Franche-Comté, 2395 sont de type lait de foin AOP.
- Nous distinguons ensuite les systèmes de montagne des systèmes de plaine en fonction de l'altitude moyenne des communes où sont situées les exploitations.
- Le troisième facteur de différenciation concerne le niveau d'intensification de la surface fourragère. Il est utilisé pour classer les exploitations de montagne AOP et s'évalue par la production laitière par hectare de Surface fourragère.
- Enfin, la dernière classification différencie les exploitations familiales (aussi dites individuelles) des exploitations entrepreneuriales (dites sociétaires), sur la base de leur statut juridique, leur UTA et le lait produit. Les GAEC et EARL sont deux formes juridiques sociétaires même s'ils ne répondent néanmoins pas aux mêmes logiques de production.

Les systèmes montagne sont spécialisés dans la production laitière et sont localisés dans des zones à plus de 400m d'altitude. Leur système fourrager est essentiellement basé sur le foin et le regain l'hiver et la prairie pâturée l'été. Ces élevages valorisent leur lait grâce aux filières AOP de Franche-Comté. A l'intérieur de cette catégorie, les exploitations sont classées en fonction de leurs niveaux d'intensification, illustré par leur production laitière ramenée à l'hectare de surface fourragère.

Comme nous l'avons vu lors de la présentation de la filière AOP Comté, Il existe trois niveaux différents :

- Très faiblement intensif (MTFI) : inférieur à 2600 litres de lait par hectare de Surface fourragère principale (SFP) ;
- Faiblement intensif (MFI) : compris entre 2500 et 3500 litres de lait par ha de SFP ;
- Moyennement intensif (MMI) : supérieur à 3500 litres de lait par ha de SFP.

Les systèmes de plaine foin (PFCV) sont localisés dans les zones où l'altitude est inférieure à 400 mètres. Comme dans les zones de montagne, le système fourrager est basé sur le foin. Il leur est donc également possible de valoriser le lait produit dans une filière sous signe de qualité.

Sur les figures 7 et 8, on peut voir l'ancrage géographique de chacun des systèmes de production laitière sous AOP¹⁸. Les exploitations les plus extensives se situent davantage au cœur du massif jurassien et dans le Sud-Est du département du Jura. La grande majorité des exploitations AOP, faiblement et moyennement intensives, se concentrent en zone de plateau-montagne et dans le département du Doubs. Les exploitations plaine-foin se développent en zone de piémont, dans la zone des vignobles du Jura, et autour de la vallée du Doubs notamment.

¹⁸ Typologie des exploitations laitières en Bourgogne-Franche-Comté – Novembre 2016, Agreste

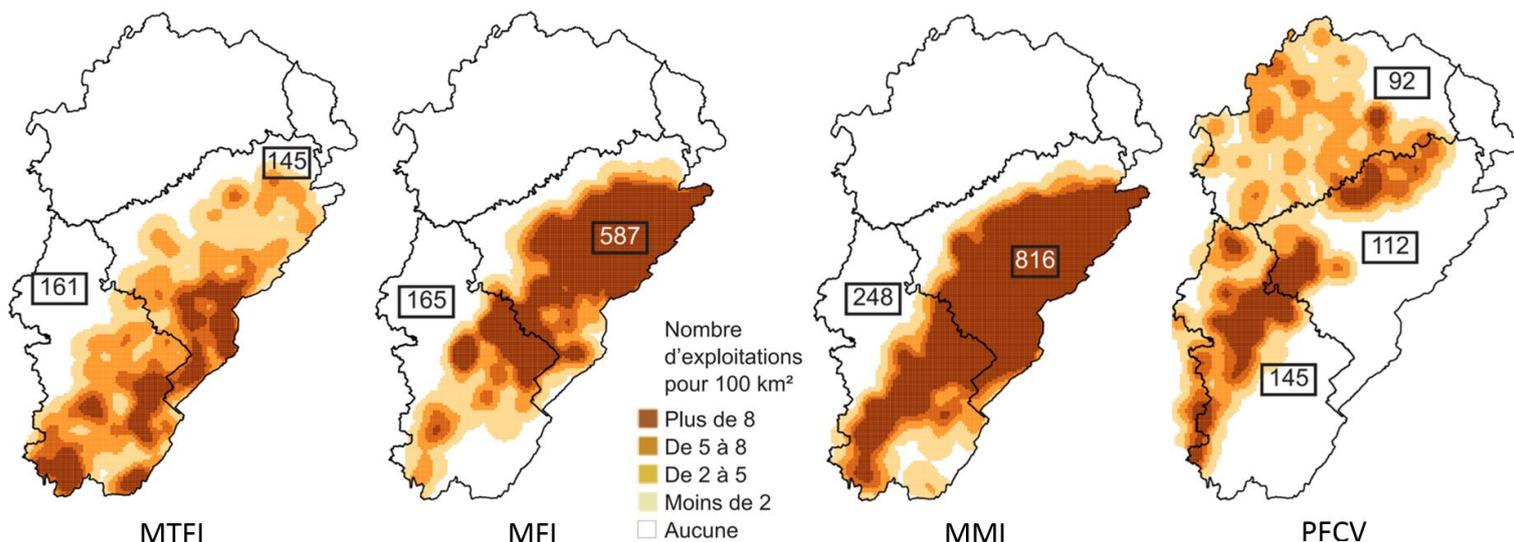
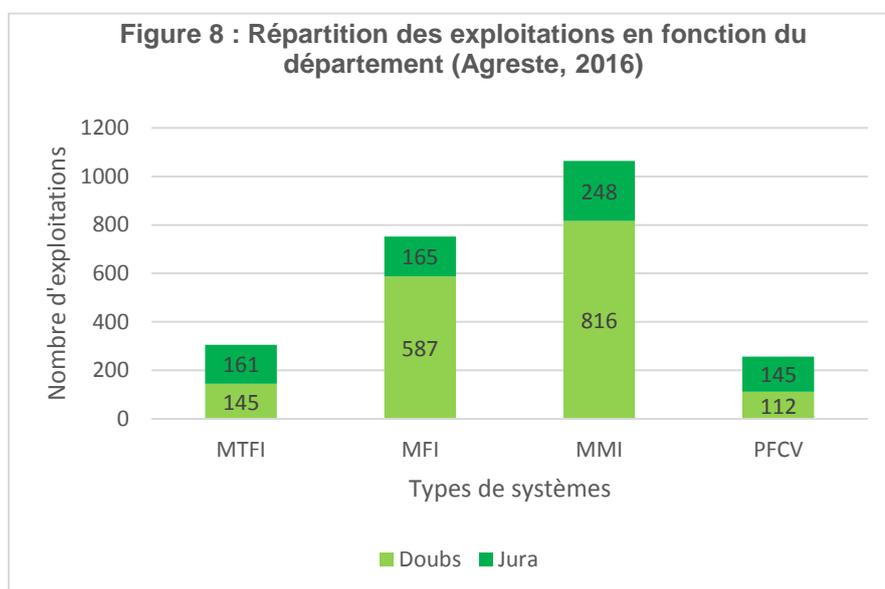


Figure 7 : Localisation des exploitations par typologies (Agreste BFC – 2016)



Les types faiblement intensifs (MFI) et moyennement intensifs (MMI) sont les plus fréquents. Ils représentent respectivement 31% et 45% des exploitations AOP. Bien que toujours rentable, les exploitations les moins intensives en système MTFI ont tendance à disparaître du paysage régionale du fait des restructurations qui s'opèrent dans le système productif et l'augmentation de la productivité. Elle représente aujourd'hui 13% des exploitations AOP. Les systèmes plaine-foin sont les moins représentés au niveau de la région. Les 273 exploitations recensées représentent 11% des exploitations de notre étude.

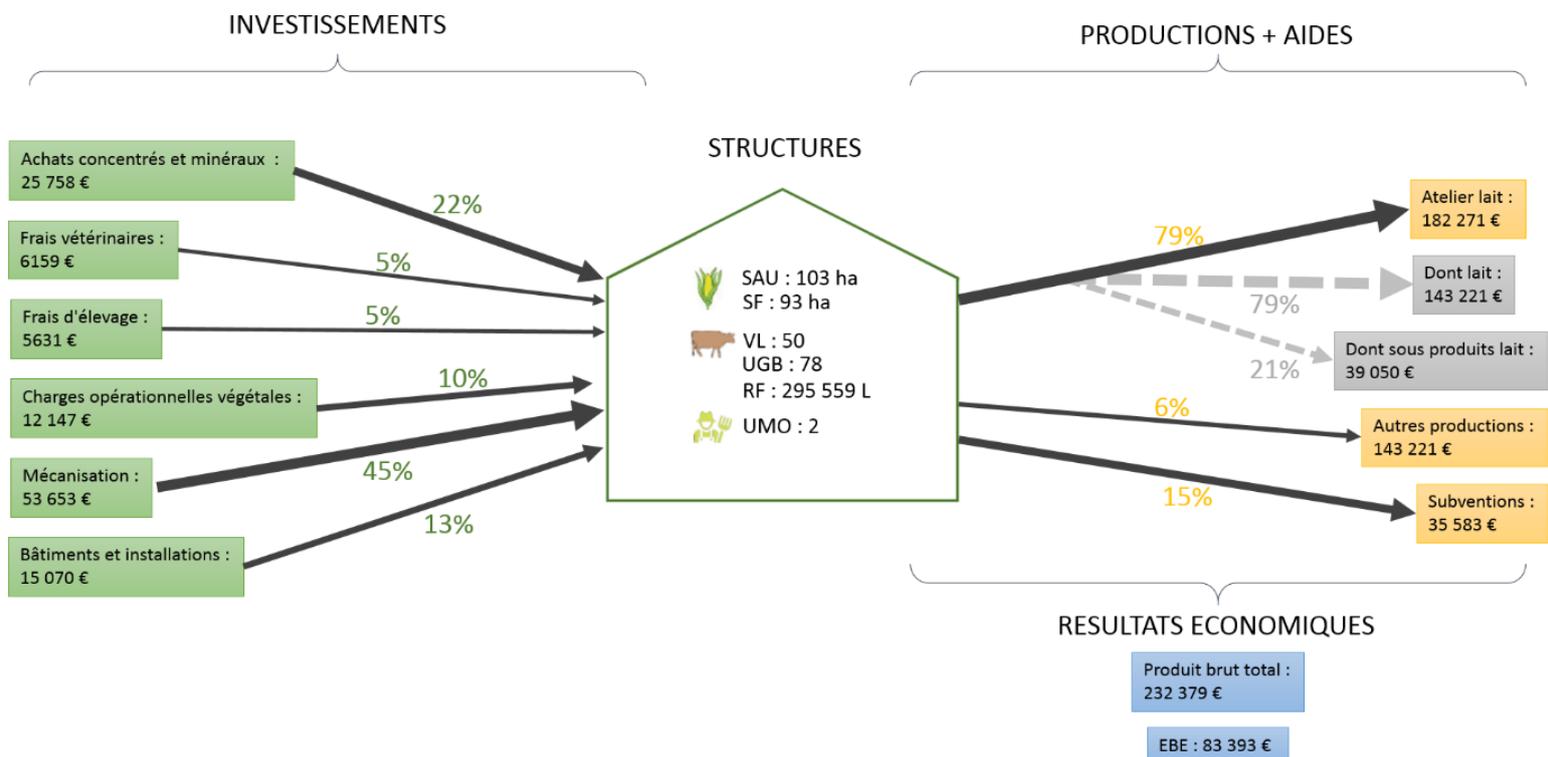
Les exploitations produisant du lait AOP ont de meilleurs résultats économiques que les exploitations en lait standard, avec un produit brut qui compense davantage les coûts de production, malgré des charges supérieures (alimentation, bâtiment, intrants, etc.). De plus, les systèmes AOP sont moins soumis à la volatilité des prix. La rentabilité mesurée par le ratio EBE/produit brut total est de 35% pour les exploitations sous AOP contre 26% pour celles en standard en 2016. Chaque système présente un ensemble de coûts et de richesse produite que nous avons assemblés pour obtenir les critères économiques de l'ensemble de la filière

«bovin laitier » sous AOP. Ces données vont notamment nous permettent de quantifier les coûts de production et les dépenses du système.

B) Synthèse des données technico-économiques de la production laitière

A partir de ses repères technico-économiques présentés par Agreste pour chacun des types d'exploitations de la zone AOP Comté, nous avons réalisés deux schémas présentant les principaux coûts de production et postes de valeurs produites suivant les caractéristiques de leurs structures à deux échelles de lecture différentes. La figure 9 présente les résultats pour une exploitation type de la zone d'appellation, et la figure 10 fait état de l'ensemble des valeurs de la production laitière AOP, soit les 2395 exploitations de la filière. Le principal intérêt de l'approche « coût de production » est de permettre une représentation simple des résultats économiques de l'atelier dans laquelle charges et produits s'expriment dans la même unité. L'autre intérêt est de pouvoir comparer la valeur des différents indicateurs.

Figure 9 : Repères technico-économiques moyens d'une exploitation laitière en système AOP (Agreste BFC – 2016)



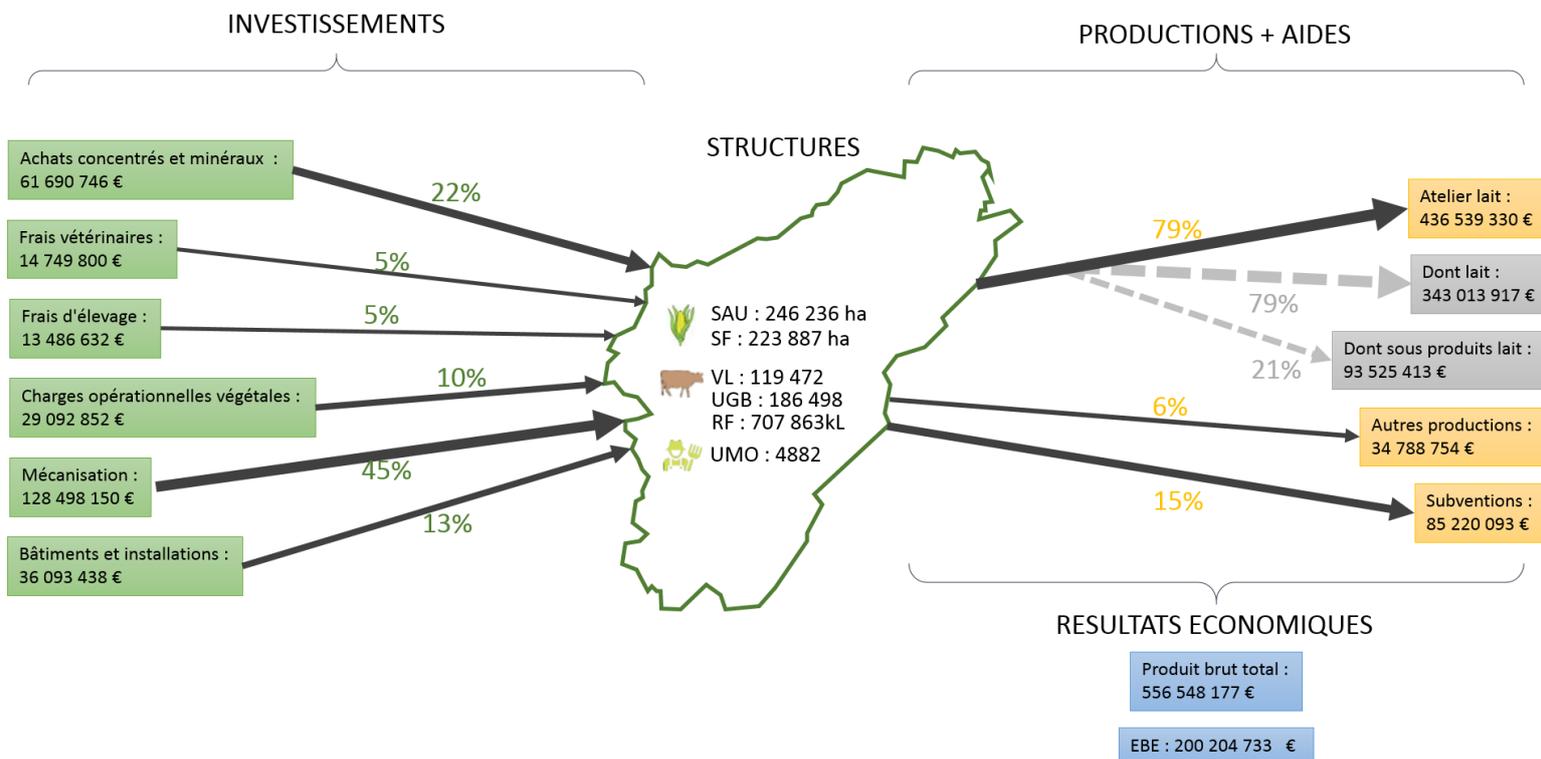


Figure 10 : Repères économiques de l'ensemble de la production laitière AOP en Franche Comté (Agreste BFC – 2016)

Une exploitation-type de la zone AOP en Franche-Comté a les caractéristiques structurelles suivantes de structure suivante (Source : typologie des exploitations laitières en BFC – Novembre 2016, Agreste):

- 103 ha de Surface Agricole Utile (dont 93 ha de Surface Fourragère)
- Un cheptel de 78 Unités Gros Bétail, dont 50 Vaches laitières
- 295 559 litres produits (Référence laitière)
- 2 Unités de Main-d'œuvre

On constate également que le nombre total d'UMO crée par la production laitière est de 4882 unités, soit autant d'emploi direct.

Cette première approche « comptable » fait ressortir trois groupes de postes de coûts ¹⁹:

- Un poste dominant : les charges de mécanisation, dans lesquelles sont intégrés les amortissements et les frais d'entretien
- Les aliments concentrés et minéraux achetés arrivent au deuxième rang
- Des postes intermédiaires sont constitués par les intrants des surfaces, les frais d'élevage, de bâtiment et de gestion.

Le massif du Jura se caractérise par des coûts forts : Les achats d'aliments constituent le poste le plus important après la mécanisation. Ils sont généralement plus élevés dans les systèmes montagnards que dans les systèmes de plaine. Cela peut surprendre dans la mesure où les systèmes montagnards ont des productions par vache un peu plus faibles et auto-consomment davantage de céréales, de par la nature même de leurs régimes plus herbagers. L'explication est double : d'une part la complémentation des régimes herbagers est

¹⁹ Cout de production en élevage bovin lait – manuel de référence de la méthode propose par l'institut de l'élevage, 2012

globalement plus exigeante en concentrés à même niveau de production par vache ; d'autre part, le prix unitaire des concentrés achetés est plus élevé en montagne. En effet, les frais de transport sont plus élevés en raison de l'éloignement des points d'approvisionnement et des moindres volumes consommés par exploitation (quota plus faible)

Trois facteurs peuvent expliquer ce poste élevé de frais d'élevage en montagne²⁰ : Un coût des services accru, du fait de la moindre taille des troupeaux et de trajet plus longs et plus difficiles pour les agents intervenant en élevage ; Un nombre d'UGB pour une même quantité de lait produit, du fait de productions individuelles moindres ; Enfin, des frais d'estives ou de mise en pensions supplémentaire pour certaines zones du massif.

Globalement le coût de construction est aussi plus élevé en montagne, que l'on explique sans doute par la topographie et les qualités de solidité requises face aux conditions météorologiques. Au sein des systèmes herbagers de montagnes dans l'Est de la France, celui du Jura présente le coût le plus élevé. La prédominance des étables entravées à logette, souvent associées à du séchage en grange, est sans doute le premier facteur explicatif.

Les coûts de mécanisation sont très élevés. Là encore les systèmes montagnards supportent un coût plus important que les systèmes de plaine. Plusieurs explications peuvent être avancées : moins de matériel en commun, du matériel spécifique et donc plus coûteux. Mais le principal facteur explicatif est sans doute dû, comme pour la plupart des postes de structure, une moindre économie d'échelle. Avec des quotas plus limités en montagne pour autant de matériel utilisé sur des superficies exploitées parfois proche de la plaine. Les charges de mécanisation sont aussi amorties sur un plus faible litrage.

Face à ces coûts de production plus élevés que la moyenne, le massif du Jura peut néanmoins compter sur un prix du lait plus élevés: **480 €/1000 litres** en moyenne, grâce à l'effet « AOP » dans sa valorisation. Les aides non liées aux ventes sont aussi plus élevées en montagne qu'en plaine en lien principalement avec les indemnités compensatoires de handicap.

On comprend donc à l'aide de ces éléments que le coût de production est fortement impacté par les coûts structurels. Ce phénomène est particulièrement perceptible sur les postes bâtiment et mécanisation. La croissance de ces équipements matériels et bâtiment a été la contrepartie de la croissance du volume de production par exploitation et des mises aux normes des bâtiments.

²⁰ Coût de production du lait : recherche d'une méthode de calcul applicable aux exploitations laitières diversifiées et utilisable pour des comparaisons internationales, Institut de l'Élevage, 2008.

C) Présentation détaillée des coûts de production par postes de charges

Afin de quantifier plus précisément les dépenses engagées dans les ateliers lait des exploitations sous AOP, nous avons établi un ratio à l'aide des données de l'observatoire INOSYS – Réseau d'Élevage, qui répertorie les résultats économiques de groupes d'exploitations français suivis dans le cadre du réseau de fermes de référence de l'Institut de l'Élevage. Parmi ces groupes figure le groupe « *Elevages « bovin laitier » montagne spécialisés herbe zone AOP de l'Est* », qui répertorie 23 exploitations en majorité de Franche-Comté.

Les coûts de production détaillés de l'atelier lait des exploitations sont notamment accessibles. Il est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Initialement calculée à partir du volume de lait commercialisé sur l'année, la première étape du calcul consiste à ventiler toutes les charges élémentaires dans les différents postes de charges. Cette étape permet de dégager des ratios de dépenses en fonction de la valeur des coûts dans chacun des postes de charges étudiés précédemment (alimentation, bâtiment, mécanisation, etc.). Ces ratios de dépense peuvent ensuite être appliqués à nos données de la filière AOP Comté pour estimer le montant des dépenses économiques des exploitations et du système en général

Les charges peuvent être regroupées en trois catégories²¹ :

- les charges courantes sont les dépenses qui ont donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice comptable, chaque poste étant ajusté des variations de stocks. Ces charges intègrent les charges opérationnelles de l'atelier laitier et les charges de structure courantes liées à cet atelier (frais divers de gestion, fermages, travaux par tiers, carburant, électricité, etc.)

-Les amortissements correspondent à l'usure et à l'obsolescence des bâtiments et des installations utilisés pour la production de l'atelier laitier (salle de traite, logement des vaches et génisses, silos, installations de gestion des effluents, etc.) et du matériel pour cultiver les surfaces destinées à l'alimentation du cheptel bovin lait.

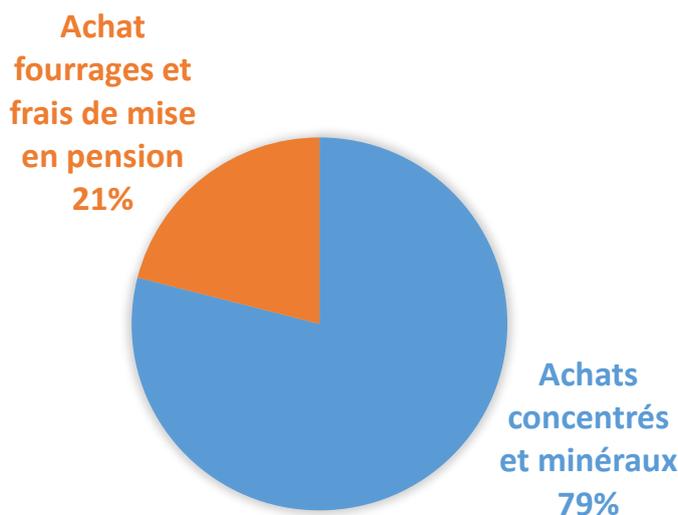
Afin de faciliter l'analyse technique, ces charges sont regroupées par grands postes de fonctionnement semblables à ceux de la partie précédente: approvisionnement des animaux, approvisionnement des surfaces, frais d'élevage, frais vétérinaires, mécanisation, bâtiment et installation, frais de gestion, etc.

²¹ Cout de production en élevage bovin lait – manuel de référence de la méthode propose par l'institut de l'élevage, 2012

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 61 690 746 €

Frais moyens par exploitation AOP : 25 758 € (330 € /UGB)

Répartition des coûts de production : Composantes du poste « Approvisionnement des animaux – Alimentation »



Répartition des charges d'alimentation par nature en élevage Bovin laitier montagne AOP de l'Est en 2015

(Source : Observatoire INOSYS 2015 – Institut de l'Élevage)

Définitions :

Dont achats de concentrés et minéraux : Achats de concentrés, CMV, coproduits concentrés et poudre de lait, avec les variations de stocks.

Dont achats de fourrages et frais de mise en pension : Achats de fourrages grossiers et de coproduits non concentrés, avec les variations de stocks, paille alimentaire, frais de mise en pension.

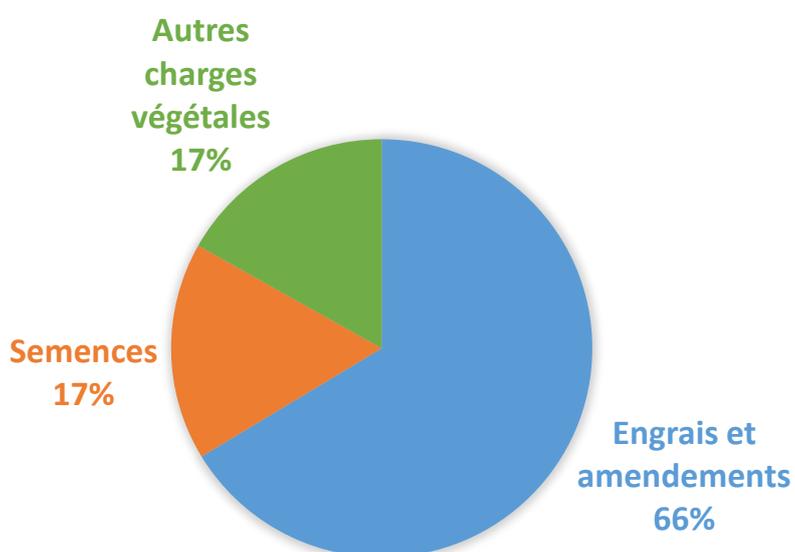
Coût moyen des concentrés en plateau-montagne : 77€ /1000L de lait (Paysage économiques agricoles du Doubs 2015/2016, Cerfrance)

Prix de vente moyen des concentrés pour les bovins en 2010 (€/t): 254,71 €/t

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 29 092 852 €

Frais moyens par exploitation AOP : 12 147 € (118 € /ha de SAU)

Répartition des coûts de production : Composantes du poste « approvisionnement des surfaces »



Répartition des charges d'approvisionnement des surfaces par nature en élevage Bovin laitier montagne AOP de l'Est en 2015

Définitions :

Dont engrais et amendements : Achats d'engrais et amendements apportés sur l'ensemble des surfaces de l'exploitation ou encore en stock

Dont semences : Achats de semences (hors semences prélevées)

Dont autres charges végétales : Achats de produits de défense végétale, Fournitures pour végétaux, assurances et taxes végétales, frais d'irrigation (eau, énergie, cotisation à une association ou un syndicat)

Livraisons d'amendements minéraux (2012 - 2013) en Franche – Comté : 49 129 t. / Doubs : 9561 t. / Jura : 11 694 t. (Agreste 2014)

Coût moyen des engrais en plateau et montagne en 2015 : 71€ /ha de SAU (Paysage économiques agricoles du Doubs 2015/2016, Cerfrance)

Frais vétérinaires

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 14 749 800 €

Frais moyens par exploitation AOP : 6159 € (79 € /UGB)

Répartition des coûts de production : Composante du poste « Frais d'élevage »

Frais vétérinaires : produits vétérinaires et honoraires, analyses au laboratoire vétérinaire, prophylaxie obligatoire

Frais d'élevage

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 13 486 632 €

Frais moyens par exploitation AOP : 5631 € (72 € /UGB)

Répartition des coûts de production : Composantes du poste « Frais d'élevage »

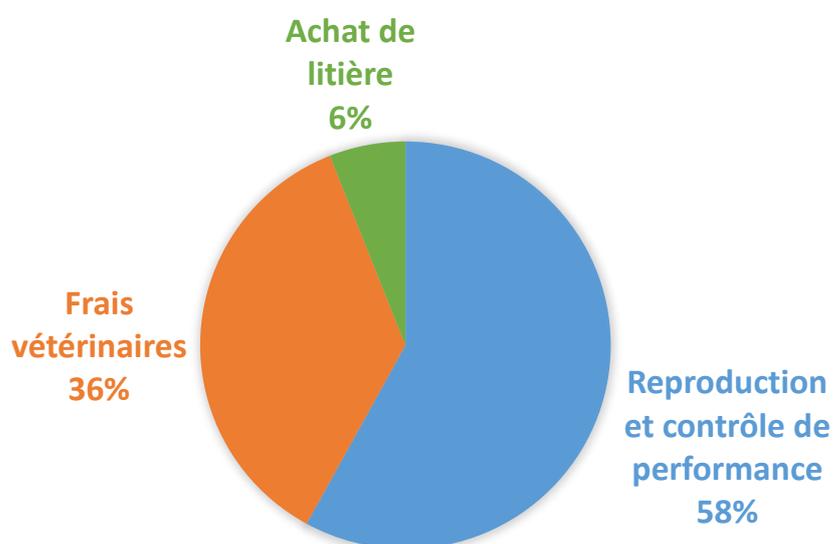
Frais d'élevage (€ / 1000 litres de lait) : dont reproduction et contrôle de performance, IPG, GDS, OCEL : 89% ; dont achat de litière : 11%

Dont Autres frais d'élevage : Contrôle de performance (conseil et pesée),

Frais de reproduction : produits de reproduction animale (doses d'insémination, embryon, actes d'insémination, transplantation, échographie, constat de gestation)

Identification et divers élevage : produits d'entretien machine à traire, produits de protection de la mamelle, petits matériels d'élevages (tétine, boucle), location d'animaux, assurance pour les animaux, frais d'identification, cotisation GDS, UPRA, taxes animales, analyses (lait, fourrage, etc.), pénalités, parage.

Dont achat de litière : paille, sciure, asséchant (différent de paille alimentaire).

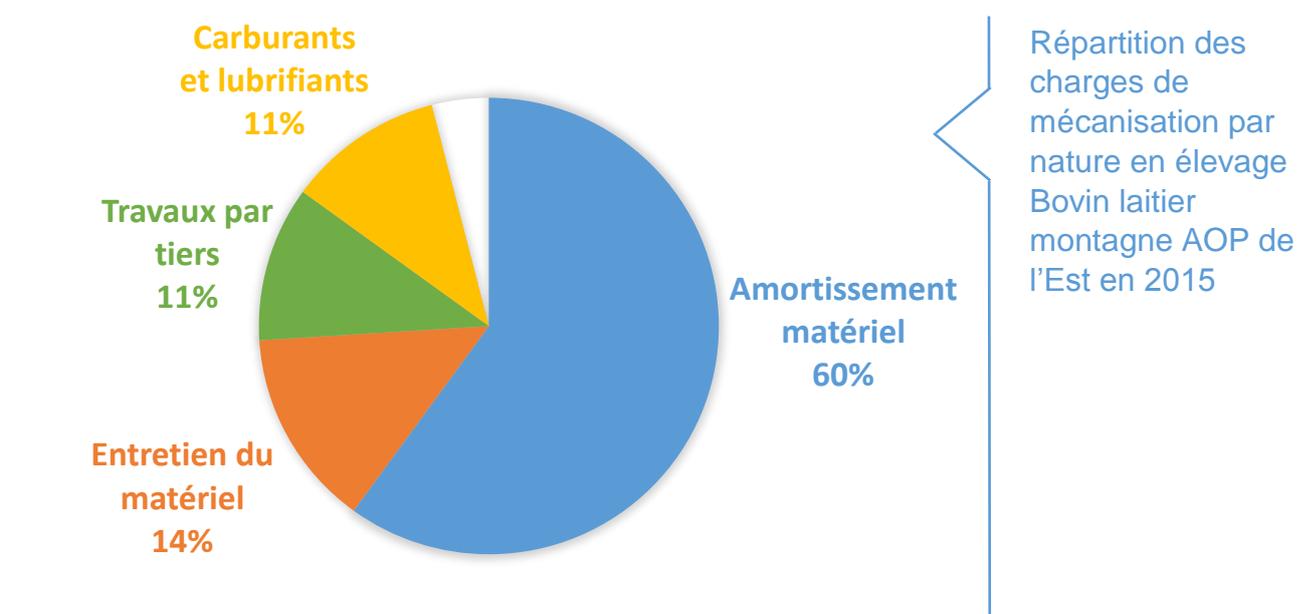


Répartition des Frais d'élevage par nature en élevage Bovin laitier montagne AOP de l'Est en 2015

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 128 498 150 €

Frais moyens par exploitation AOP : 53 653 € (521 € /ha de SAU)

Répartition des coûts de production : Composantes du poste « mécanisation



Définitions :

Dont travaux par tiers : travaux par tiers affectables ou non à un atelier, facture CUMA

Dont carburant et lubrifiant

Dont entretien du matériel : entretien et réparation du matériel roulant (traction, travaux au sol, semis, traitements, récolte, transport des animaux, quad)

Dont amortissement du matériel : amortissement matériel roulant (traction, travaux du sol, semis, traitements, récoltes, transport et conditionnement des animaux ou des fourrages)

En 2013, en BFC, 90% des exploitations sont propriétaires d'au moins un tracteur pour un parc total de 71 650 machines. (L'équipement des exploitations agricoles, Agreste BFC, 2016)

Les $\frac{3}{4}$ des moyennes et grandes exploitations régionales ont acheté du matériel et de l'outillage en 2014, pour une facture moyenne de 36 000 €.

Nombre moyen de tracteurs par exploitation : 2,5.

5% des exploitations ont uniquement recours à des tracteurs extérieurs à leur exploitation (CUMA, location, entraide).

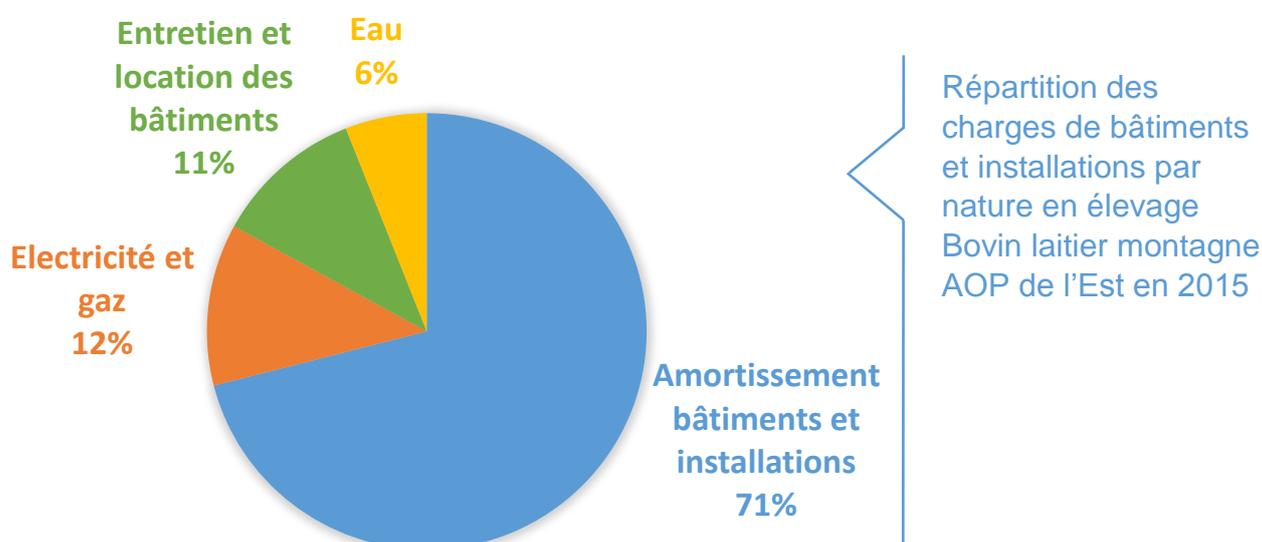
Bovin lait : part des exploitations avec acquisitions de matériel et outillage : 88%, acquisition moyenne de matériel et outillages pour les exploitations concernées : 33 700€

Dépense annuelle du système AOP Doubs - Jura : 36 093 438 €

Frais moyens par exploitation AOP : 15 070 € (193 € /UGB)

Charge fixe de bâtiment foncier à l'hectare de SAU en 2015 pour plateau - montagne (Doubs) : 439€ /ha SAU

Répartition des coûts de production : Composante du poste « bâtiment et installations



Définitions :

Dont eau : Consommation et abonnement d'eau pour l'exploitation, nettoyage des instruments de traite, analyses d'eau.

Dont électricité et gaz (inclure toutes sources d'énergie utilisées pour les besoins de l'exploitation)

Dont entretien et location des bâtiments et installations : entretien et réparation des bâtiments (logement des animaux, niches à veaux, hangars de stockage de matériel et de fourrage, ateliers, fumières et fosses à lisier, bassins d'hydrocurage, lagunes, filtres à roseaux, silos) et installations (installations de traite, barrières de contention/logettes, distributeur automatique de Concentré, de lait, installation et équipement pour station hydrocurage – canalisation, pompes, racleurs, malaxeurs à lisier, etc.)

Amortissement des bâtiments et installations.

Le bâtiment est un investissement incontournable en production laitière²², il joue un rôle majeur dans les conditions de travail et de production. Son coût d'investissement très important varie suivant le niveau d'équipement.

Le bâtiment laitier remplit différentes fonctions que sont le logement, l'alimentation du troupeau, la traite, le stockage des fourrages et concentrés, le stockage des déjections ainsi que le logement des veaux. Avec les tailles de troupeau en augmentation et une main d'œuvre limitée, il occupe une place prépondérante dans l'organisation du travail.

En 2008, on compte 7720 bâtiments pour 4470 exploitations d'élevage dans le Doubs et le Jura, soit 1,7 bâtiments par exploitation en moyenne. Les stabulations à logettes sont aujourd'hui les types de logement hivernaux les plus construits depuis ces 20 dernières années. Leurs coûts varient en fonction du nombre de places, du mode de construction et des technologies mises en place.

Pour le système montagne AOP de Franche-Comté, nous prenons comme référence la stabulation de type Logettes dos-à-dos²³, conduit mixte fumier et lisier pour 60 Vaches laitières (coût des bâtiments pour vaches laitières, 2016). Son coût de construction est estimé à 180 000€ environ, soit entre 3000 et 3500 € d'investissements par vache laitières. Nous pouvons décomposer les coûts par poste de la construction du bâtiment : **Terrassement réseau : 15% ; Maçonnerie : 36% ; Charpente menuiserie : 39% ; Equipement intérieur : 10%**

Outre le logement, un bâtiment d'élevage compte également d'autres éléments comme le bloc traite, la nurserie ou encore la zone de stockage des déjections. Voici un exemple de répartition du coût total des installations d'un élevage bovin laitier par poste de l'infrastructure, pour un montant total de 450 000€ environ : **Logement = 41% (184 500€), bloc traite = 27% (121 500€), stockage déjection = 12% (54 000€), silo = 11% (49 500€), nurserie = 6% (27 000€), accès : 3% (13 500€)**

Globalement, tous ces éléments portent la valeur d'investissement pour un site neuf complet à environ 7500 € par vaches laitière. La durée d'amortissement des bâtiments est de 15 ans en moyenne.

A la suite de ce travail, nous connaissons le montant des dépenses engagées par les exploitations de la filière AOP de Franche-Comté pour produire le lait destiné en grande majorité aux coopératives et industries chargées de la fabrication du Comté. La dernière étape de ce rapport concernant les exploitations laitières vise à estimer la part des emplois indirects dépendants de la production de lait AOP.

²² Le coût d'investissement des bâtiments bovins lait, Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2013

²³ Référentiel des prix à la place observés en bâtiments d'élevage de vaches laitières, Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2014

2) Chiffrage de l'emploi indirect par secteurs d'activités

Pour chacun des acteurs dépendants de la filière, la quantification du volume d'emploi a été réalisée selon les conseils de GIS Elevage demain²⁴ et avec une méthode spécifique en fonction des données disponibles : statistiques, évaluation à dire d'expert, souvent complétés par des calculs et des estimations. Le détail de ces calculs, acteur par acteur, y est présenté.

A) LES ACTEURS EN AMONT DE LA FILIERE

L'alimentation animale

Les acteurs pris en compte ici sont ceux de l'industrie de l'alimentation animale au sens large : fabricants d'aliments composés, de pré-mix, firmes services, additifs. Ont également été comptabilisés les emplois en lien avec la production, le commerce et le transport des fourrages.

- Estimation de l'emploi dans la fabrication d'aliments composés :

Nous cherchons à estimer l'emploi indirect lié à la fabrication d'aliments composés destinée à la filière laitière AOP de Franche-Comté. Cette activité est très dépendante du régime alimentaire des systèmes d'élevage. Concernant les ruminants en système herbagers et sous signe de qualité, les aliments essentiels proviennent de l'exploitation (paille, ensilage, foin...). Le fabricant fournit seulement un complément. L'implantation territoriale de ses fabricants est de l'ordre de 30 km à 100 km de distance des exploitations, avec un ancrage régional.

Selon les chiffres du Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) et de Coop de France, les acteurs de la fabrication d'aliments composés comptent 15 600 employés en France, pour une production nationale estimée à 21 093 900t d'aliments composés. En Bourgogne-Franche-Comté, la production d'aliments pour animaux de ferme est de 997 258t (Agreste 2016), soit 4,7% de la production nationale. On estime alors que les effectifs d'emplois dépendant de la production régionale représentent 4,7% des effectifs nationaux : 733 salariés.

La répartition plus précise de ces emplois se fait sur la base du tonnage des aliments produits par filières. 376 175t d'aliments composés produits en Franche-Comté sont destinés aux vaches laitières, soit 38% de la production régionale. Sachant que la quantité moyenne annuelle de concentré par vache laitière en système plateau-montagne est 1,4 t/VL/an (Stratégie pour les exploitations laitières en Franche-Comté, Réseaux d'élevage, 2011-2012), les 119 472 vaches laitières AOP de Franche-Comté consomment 167 261t d'aliments composés, soit 44,5% de la production régionale pour les vaches laitières et 0,8% de la production nationale. Au final, on estime que 278 emplois de cette activité dépendent de la filière « bovin lait » de Bourgogne-Franche-Comté, et **124 emplois** dépendent des élevages sous AOP de Franche-Comté.

- *Emploi dans la Production de fourrage en dehors des élevages :*

Il s'agit des Producteurs de fourrages à destination des élevages dont la production se fait en dehors des élevages, notamment de la luzerne destinée à être déshydratée pour servir de complément alimentaire pour les élevages laitiers, dont ceux de la zone AOP Comté (www.luzernes.org).

Selon Coop de France, cette activité concerne 613 emplois dans la production destinée au marché français. La répartition de l'emploi se fait sur base de l'utilisation de matières déshydratées en élevage couplé aux effectifs UGB sur les exploitations. On estime que les

²⁴ Les emplois liés à l'élevage français, GIS Elevages Demain, juin 2015

fourrages déshydratés sont destinés à 70% pour les ruminants, soit 429 emplois concernés. Enfin, les effectifs UGB de la zone AOP Franche-Comté représente 1,3% du total des UGB ruminants en France. On estime donc que 1,3% des 429 emplois sont dépendants de la filière AOP Comté, soit **5 emplois**.

- *Emploi dans le commerce et le transport de fourrage*

Cette activité regroupe le commerce et le transport de paille et de fourrage entre les agriculteurs et les éleveurs (alimentation, paillage des étables...). Un rapport de l'IDELE a montré qu'il existait un déficit interrégional en paille important. Le transport de paille représente donc un maillon essentiel des filières d'élevage. On considère ici les entreprises qui achètent le fourrage, le transportent en compte propre, et le revendent aux éleveurs.

L'institut de l'Élevage nous fait part d'une estimation pour la Franche-Comté d'un total de 30 salariés dans ce secteur. 42% de l'activité en Franche-Comté est tournée vers les élevages laitiers, soit 13 emplois concernés. En se basant sur les UGB, on sait que les 186 498 UGB des exploitations laitières AOP représentent 64% des 290 411 UGB bovin lait de Franche comté. On applique donc ce ratio au nombre de salariés et l'on obtient une estimation de **8 emplois dépendants**.

- *Estimation de l'emploi dans les unités de séchage de luzerne*

Nous considérons ici les emplois liés à l'activité de déshydratation de la luzerne pour l'alimentation des animaux, sous forme de farine, granulés ou balles de fibres. Cette activité est très implantée en Champagne-Ardenne (80% de la production).

Selon Coop de France et l'institut de l'élevage, il y a 1500 emplois concernés par cette activité en France. On estime que 48% de ces effectifs sont tournés vers les élevages laitiers sur la base des UGB par exploitation, soit 720 emplois. Le système « bovin lait » AOP de Franche-Comté représente 2,1% de ces effectifs UGB « bovin lait ». On estime donc l'emploi dépendant des exploitations AOP Comté à **15 emplois**.

L'agrofourniture

- *Estimation de l'emploi dans l'agrofourniture*

Cette activité comprend la production de semences de prairies et maïs d'ensilage. Seuls les emplois liés aux productions de semences de fourrages et gazons sont ici concerné par la filière AOP de Franche-Comté puisque l'ensilage est interdit par le cahier des charges. L'implantations géographique de la production est généralement régionale.

Selon l'Institut de l'élevage, on estime à 250 le nombre de salariés concernés par la production de semence de prairies destiné à l'élevage en France. La part de la production destiné à l'export étant inférieur à 20%, la totalité des emplois sont comptabilisés. On considère que 90 % des semences sont destinées à produire du fourrage pour les ruminants, soit 225 emplois. Ces emplois sont ensuite répartis entre les différentes filières ruminant sur la base des UGB. Sachant que les effectifs UGB de la zone AOP Franche-Comté représentent 1,3% du total des UGB ruminants en France. On estime donc que 1,3% des 225 emplois sont dépendant de la filière AOP Comté, soit **3 emplois**.

La santé animale

Le secteur de la santé animale regroupe ici les cabinets vétérinaires, principaux dispensateurs des soins aux animaux. À cela, on considère qu'il fallait ajouter celles des structures publiques et parapubliques qui ont un rôle essentiel pour la gestion de la sécurité sanitaire des troupeaux et des produits animaux plutôt que de les compter dans les secteurs publics et parapublics généraux

- Calcul de l'emploi vétérinaire AOP :

Nous cherchons dans un premier temps à estimer le nombre de Vétérinaires libéraux dépendant de la filière AOP en Franche Comté. Il s'agit des vétérinaires associés et salariés travaillant dans des cabinets vétérinaires privés dont l'activité principale ou partielle est le soin aux animaux d'élevage bovin laitier. L'ancrage géographique de cette activité dans la zone AOP est fort car le déplacement sur les exploitations nécessite un service de proximité.

Source de données :

- Conseil national de l'Ordre vétérinaire
- Atlas démographique de la profession vétérinaire, Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016

En 2015, 989 vétérinaires sont inscrits au conseil de l'ordre en Bourgogne-Franche-Comté. Parmi eux, 58,2 % déclarent une compétence pour les animaux de rente (animaux de la ferme), soit 576 vétérinaires. 31,4 % de ces vétérinaires exercent la médecine et la chirurgie des animaux de rente de manière exclusive (181 diplômés), 28,8 % d'entre eux de manière prédominante (166 diplômés) et 39,8% de manière occasionnelle (229 diplômés).

Il n'existe pas de données directement disponibles pour répartir les effectifs vétérinaires selon la filière d'élevage. La répartition est donc faite sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

L'activité vétérinaire en animaux de rente est tournée quasi exclusivement vers les ruminants (hors équins). Selon les Statistiques Agricoles Annuelle de 2015 fournies par l'Agreste, les effectifs régionaux de ruminants sont les suivants :

| | Bovin lait | Bovin viande | Ovin | Caprin |
|------------------------|------------|--------------|-----------|-----------|
| Effectif animaux | 263 126 | 526 480 | 281 352 | 39 595 |
| Coefficient* | 1 | 1 | 0,3 | 0,3 |
| Effectifs corrigés | 263 126 | 526 480 | 84 406 | 11 878 |
| Répartition BFC | 30% | 60% | 9% | 1% |
| Répartition France | 32% | 55% | 10% | 3% |
| Vétérinaires | 173 | 345 | 52 | 6 |

* On retient un coefficient correspondant à l'activité des vétérinaires selon l'espèce : les petits ruminants (Ovins et caprins), ayant une valeur vénale faible et demandant peu d'intervention, sont pondérés d'un coefficient de 0,3.

Selon cette méthode, 30% des vétérinaires spécialisés animaux de rente sont donc concernés par la filière « bovin lait » en Bourgogne -Franche-Comté. Cela nous donne 173 vétérinaires pour 258 000 bovins laitiers réparties dans 12 157 exploitations. Puisque les 2395 exploitations AOP de Franche Comté comptent 119 472 vaches laitières, soit 46% des effectifs bovins laitiers, alors on peut estimer que 46% des vétérinaires de cette filière sont plus particulièrement dépendant des exploitations AOP, soit **80 emplois de vétérinaires.**

- Estimation de l'emploi dans les services vétérinaires déconcentrés de l'Etat

Sont concernés les organismes déconcentrés de l'Etat dont les activités sont liées au programme national de Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation dépendant de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL). Ils ont pour principales missions de garantir la santé des consommateurs, des animaux, des végétaux et de l'environnement en s'assurant des conditions sanitaires dans lesquelles les produits animaux et végétaux sont produits et mis sur le marché ou introduits sur le territoire.

Pour notre étude, nous allons nous cantonner à estimer la part d'emploi affectée à la Santé et Protection des Animaux (SPA) dépendant du contrôles en élevage dans la filière AOP Franche – Comté. Les emplois affectés à la Sécurité Sanitaire des Aliments d'origine animale (SSA) pour le contrôle en abattoirs n'entre pas dans notre objet d'étude.

La SPA est un organisme reconnu chargé du contrôle des animaux : ses domaines d'action sont l'élevage, le transport, les sous-produits animaux, les animaux domestiques, l'expérimentation animale et les pharmacies vétérinaires.

Le contrôle en élevage, qui nous intéresse ici, est une activité implantée à l'échelle régionale dont les effectifs sont proportionnels au nombre d'exploitations et de contrôles à y réaliser.

Selon la DGAL et l'Institut de l'Elevage, 967 salariés sont affectés à la SPA en France. La répartition par filière se fait selon le nombre d'exploitations par OTEX. 26% de l'effectif est impliqué dans la filière « bovin lait » en France, soit 251 salariés pour 61 733 exploitations. Sachant que les 2395 exploitations AOP de notre étude représentent 3,8% des exploitations de la filière, on estime donc l'effectif de la SPA dépendant du contrôle des élevages de la zone AOP en Franche – Comté à **10 salariés**.

- Estimation de l'emploi dans les organismes à vocation sanitaire

Les organismes à vocation sanitaires sont des associations d'éleveurs, généralement implantés à une échelle départementales. Leurs principales missions sont la surveillance de l'état sanitaire des troupeaux, le suivi des risques sanitaires et le conseil aux éleveurs.

Selon la Fédération nationale des Groupements de Défense Sanitaire (GDS France), ces organismes regroupent 941 emplois en France. Concernant la répartition par filière, les GDS gèrent essentiellement les problématiques liées aux ruminants, dont 80% des effectifs en bovin. Les distinctions plus fines sont réalisées sur la base des UGB sur les exploitations. En France, 41% des UGB ruminants sont des « bovins lait ». 33% des emplois totaux sont donc affectés aux élevages laitiers, soit 310 emplois. Sur les 5 308 157 UGB en exploitation « bovin lait », la filière AOP Franche-Comté représente 186 498 UGB, soit 3,5%. Ce ratio équivaut à **11 emplois** de GDS dépendant des élevages AOP

Génétique et performances

Ce secteur concerne les acteurs de la sphère de la sélection génétique et du contrôle des performances des animaux présents dans les élevages (caractères de production, d'engraissement, de reproduction, de qualité du lait, etc.). Les emplois y sont très majoritairement liés à l'élevage laitier, notamment dans le contrôle du lait et de l'insémination artificielle.

- *Estimation de l'emploi lié au contrôle du lait*

Cette activité concerne le contrôle du lait et des ateliers laitiers (vérification des matériels, réalisation du contrôle et analyse des laits), Il s'agit d'un service de proximité, les déplacements se font généralement à l'échelle du département.

Selon les chiffres de France Conseil Elevage (FCEL) et de l'Institut de l'Elevage, le contrôle laitier représente 4070 emplois en France. Suivant le nombre d'exploitations par OTEX, 96% de ces emplois sont concernés par le contrôle en atelier « bovin lait » (le reste concerne la filière caprine), soit 3907 emplois. Les 2395 exploitations de la filière AOP en Franche-Comté représente 3,7% des 63 602 exploitations laitières françaises (<http://www.maison-du-lait.com>). Ce ratio appliqué à l'emploi nous donne donc **145 salariés** liés au contrôle des exploitations laitières AOP de Franche-Comté.

De même, il est également possible d'estimer le nombre de représentants de la FCEL impliqués dans la Filière AOP de Franche- Comté selon les chiffres de son rapport d'activité de 2014 : Le Doubs et le Jura réunis compte 40 conseillers lait de la FCEL environ, et 105 agents de pesée. Cela nous donne une moyenne de 145 agents de terrains de la FCEL pour 3000 exploitations « bovin laits » dans le Doubs – Jura (Agrete 2010). Les exploitations AOP représentent 80% de ces exploitations. On peut donc estimer que **116 représentants** de la FCEL sont concernés par la filière AOP.

- *Estimation de l'emploi lié au système d'information ARSOE*

Nous parlons ici des emplois au sein des organismes régionaux de services informatiques en élevage. Il s'agit de plateformes informatiques utilisées par les éleveurs pour les déclarations administratives et l'hébergement de leurs données d'élevage, gérés par des organisations de contrôle de performances.

D'après les chiffres de la France Informatique Elevage et Agriculture (FIEA), le secteur compte 400 emplois en France, dont 360 (90%) sont liés à l'élevage. En Franche-Comté, Le pôle SYNERGIE EST @RSOE, implanté à Roulans, est la principale union de coopératives de services aux organismes d'élevage et d'exploitation des données. L'entreprise est essentiellement tournée vers les problématiques des élevages laitiers (bovins et caprins) et compte 28 salariés en 2015 (www.manageo.fr). Le poids de la filière AOP peut être estimé sur la base des UTA. Ainsi, les 6000 UTA des exploitations AOP représente 80% des 7400 UTA d'élevage laitiers de Franche-Comté. En reportant ce ratio à l'emploi, on estime que **22 salariés** sont dépendants des élevages « bovin lait » AOP.

- *Estimation de l'emploi dans l'insémination artificielle*

Cette activité concerne la réalisation des inséminations artificielles pour la mise en gestation des animaux sur les élevages. Les entreprises d'insémination, généralement organisées en coopératives, sont réparties sur tout le territoire selon une logique de proximité pour faciliter les déplacements des inséminateurs sur les élevages à l'échelle du département.

Selon les chiffres de l'institut de l'Elevage, 2526 emplois sont liés à l'activité d'insémination artificielle en France. La filière « bovin lait » représente 74% de l'activité, soit 1870 emplois concernés. Enfin, on sait que la filière AOP Franche-Comté représente 3,5% des effectifs UGB sur les exploitations laitières. On peut donc estimer à **65 le nombre d'emplois** concernés par les inséminations artificielles dans la zone AOP.

Bâtiments et matériel

Se retrouvent dans ce secteur les emplois participant à la construction de bâtiments d'élevage et aux divers travaux réalisés sur les élevages, le poids de la filière bovin lait y est particulièrement important. A cela s'ajoute les emplois liés à la fabrication et à la distribution du matériel d'élevage (machines de traite, équipements d'élevage, matériel de fenaison).

Autorisation de construction neuve de locaux en 2010 : 9000 m2 de Surface Hors d'œuvre Nette d'exploitations agricoles et forestières dans le Doubs ; 15 000m2 de SHON dans le Jura. En Franche-Comté, les locaux agricoles représentaient 25% des mises en chantiers de locaux entre 1990 et 2009.

- *Estimation de l'emploi dans la Construction de bâtiments d'élevages.*

Ce secteur prend en compte la construction de bâtiments d'élevage et leurs annexes (bâtiments de stockage de fourrage, fosses à lisier, bloc traite...). Y participent les acteurs dans le terrassement, la maçonnerie, les charpentes/couvertures/bardages, la plomberie, les réseaux, etc. L'installation d'équipements d'élevage spécifiques est également prise en compte dans la partie matériel d'élevage (matériel de traite, équipement de contention etc..).

Les acteurs du bâtiment sont inscrits à différentes échelles géographiques : Certaines entreprises spécialisées ont un ancrage national, notamment pour les bâtiments d'élevage pour les porcs et la volaille. Mais le cas de figure le plus fréquent en élevage de ruminant est la forte participation des entreprises locales, implantées à l'échelle du département. C'est notamment le cas des charpentiers, souvent spécialisés charpente bois ou métallique en bâtiment d'élevage. Les maçons implantés localement ont également des compétences spécifiques aux bâtiments d'élevage mais ne sont pas uniquement spécialisés dans ce secteur. Il faut savoir que la participation directe des éleveurs aux chantiers de terrassement, maçonnerie et montage de leurs structures est non négligeable pour optimiser leurs coûts. Les métiers qui interviennent dans la construction ou la rénovation des bâtiments font partie intégrante de la sphère agricole francomtoise. L'absence de statistiques concernant l'emploi dans le bâtiment agricole a conduit à estimer autrement le nombre de personnes travaillant dans ce secteur.

La méthode d'estimation de l'emploi est la suivante :

Selon les chiffres de la Fédération française du bâtiment et de l'Institut de l'Elevage : il y aurait 23 870 emplois en moyenne dans la construction de bâtiments agricoles en France. Si l'on estime que l'élevage représente 70% des constructions agricoles, alors 16 700 emplois sont concernés.

L'investissement en bâtiment représente 650 510 000 € dans l'OTEX « Bovin Lait » (RICA), soit 50% du total de ces investissements pour les OTEX d'élevage à l'échelle nationale. On estime donc que 50% des 16 700 emplois dans la construction de bâtiment d'élevage sont concernés par les exploitations de vaches laitières : soit 8350 emplois

Dans le système AOP en Franche-Comté, les charges de bâtiment et installations représentait 36 093 438 € en 2014. On estime que le montant des amortissements représente 70% de cette somme = 25 265 407€ (voir le chapitre sur la répartition des coûts de production des exploitations par poste de charge), soit 4% du montant total des investissements en bâtiment pour les OTEX « Bovin Lait ». On estime donc que l'emploi dans la construction de bâtiment d'élevages impliqués dans la filière AOP de Franche-Comté équivaut à 4% des 8350 emplois de la filière « Bovin Lait » en France, soit **334 emplois**, soit 1,7% des salariés du bâtiment en Franche-Comté.

De même, il est possible de répartir ces emplois selon les corps de métiers dans le bâtiment. On peut par exemple étudier la part de salariés dans chaque secteur d'activités à l'échelle régionale et appliquer les mêmes proportions aux emplois indirects de la filière AOP.

| | Nb de salariés en Franche Comté en 2009 | Part du total des salariés du bâtiment | Emploi dépendant de la filière AOP |
|---|---|--|------------------------------------|
| Maçonnerie | 3341 | 18% | 60 |
| Installation électrique | 2244 | 12% | 40 |
| Menuiserie (bois/PVC) | 2090 | 11% | 37 |
| Encadrement chantier | 1960 | 11% | 37 |
| Équipement thermique et ventilation | 1928 | 10,5% | 35 |
| Couverture | 936 | 5% | 17 |
| Charpente | 836 | 4,5% | 15 |
| Revêtement sol et mur | 815 | 4,5% | 15 |
| Réseaux eau et gaz | 622 | 3,5% | 11 |
| Autres secteurs | 3622 | 20% | 67 |
| Total salariés du bâtiment (hors spécialisés maison individuelle) | 18 434 | 100% | 334 |

Néanmoins, il faudra sans doute, à posteriori, revoir le poids des emplois dans les secteurs de la maçonnerie, du terrassement et surtout de menuiserie - charpente à la hausse au vu du contexte régionale de montagne et des nombreuses entreprises spécialisées dans les bâtiments d'élevages bovin qui y sont implantées.

- *Estimation de l'emploi dans la conception et le conseil en bâtiment d'élevage*

Il est sujet ici des emplois en bureaux d'études chargés de la conception des bâtiments d'élevage et le conseil de réalisation (études de faisabilité et avant-projets, conseil technique pour l'aménagement, approche économique du projet, etc.)

On estime à 750 le nombre d'emplois dans cette activité en France. La répartition des emplois est identique à celle pour la construction de bâtiment vu précédemment : 50% du total des investissements sont concernés par la filière « bovin lait », soit 375 emplois. Les investissements dans la filière AOP Franche-Comté représentent 4% des investissements en élevages laitiers, équivalent à **15 emplois** impliqués dans la filière AOP.

- *Estimation de l'emploi en gestion environnementale des bâtiments d'élevage*

Il s'agit des emplois axés sur l'aspect environnemental dans conception de bâtiment d'élevage, notamment chargés de la mise aux normes des exploitations, de conseiller les éleveurs pour limiter les impacts sur l'environnement, etc.

La méthode est la même que pour les postes précédents : on compte 750 emplois en France, 50% sont concernés par le « bovin lait », soit 373 emplois. 4% de ses derniers sont possiblement impliqués dans la filière AOP Doubs-Jura, soit **15 emplois**.

- *Estimation de l'emploi dans la fabrication de matériel d'élevage*

Il est question des emplois impliqués dans la fabrication de matériel spécifique aux activités d'élevage tel le matériel de fenaison, de laiterie (machines à traire etc.), d'élevage (distribution alimentation, contention...), etc.

Selon l'Institut de l'Élevage, 16 933 emplois sont liés à la fabrication de matériel agricole en France. 19 % du Chiffre d'affaire total est lié au matériel d'élevage, de laiterie et de fenaison, spécifiques à l'élevage. On considère donc que 19 % du total d'emplois sont liés à l'élevage, soit 3 150 emplois. 49% de l'emploi matériel de fenaison est lié à l'export et est donc retiré : on obtient 2585 emplois au final. La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en matériel par OTEX. L'investissement matériel en exploitation « bovin lait » représente 1 026 412 000 €, soit 50% de l'investissement en matériel total dans l'élevage. On estime ainsi que 50% de l'emploi est concerné par les exploitations de vaches laitières, soit 1292 emplois.

Dans le système AOP Doubs-Jura, les charges de matériel représentent 128 498 150 € en 2014. On estime que le montant des amortissements et de l'entretien représente 74% de cette somme = 95 088 631€, soit 9% du montant total des investissements en matériel pour les OTEX « bovin lait ». On estime donc que l'emploi dans la fabrication de matériel d'élevages impliqués dans la filière AOP de Franche-Comté équivaut à 9% des 1292 emplois de la filière « bovin Lait » en France, soit **116 emplois**.

- *Estimation de l'emploi dans la fabrication de matériel d'élevage de précision*

Il s'agit des emplois dans la fabrication et distribution de matériel de précision spécifique aux activités d'élevage, notamment pour les blocs traite).

*L'activité compte 190 emplois en France. La répartition est la même que la précédente : 50% de ses emplois sont en élevage « bovin lait », soit 95 emplois ; 9% de ses emplois peuvent être impliqués dans la filière AOP de Franche-Comté, équivalent à **8 emplois**.*

- *Estimation de l'emploi dans la distribution et l'installation de matériel d'élevage*

Il s'agit des salariés chargés de la Distribution, de l'installation et de l'entretien du matériel spécifique aux activités d'élevage.

*On compte 5366 emplois dans cette activité en France, dont **241 emplois** AOP peuvent être concernés par la filière laitière AOP de Franche-Comté selon la clé e répartition précédente.*

B) LA LOGISTIQUE

Les acteurs considérés ici sont les entreprises de transport routier spécialisées, assurant le transport de marchandises dont elles ne sont pas propriétaires : c'est le transport pour compte d'autrui. Les emplois ont globalement été évalués sur la base d'une enquête reportant les tonnes par kilomètres parcourues en France, qui ont ensuite été converties en emplois par l'Institut de l'Élevage.

- *Estimation de l'emploi dans le transport de produits d'élevages bruts*

On parle ici des emplois liés au transport de produits agricoles bruts, comme le lait de vache, entre les élevages et les industries agroalimentaires, ou entre industries. Il peut s'agir d'entreprises spécialisées dans le transport ou la collecte de lait.

L'institut de l'Élevage compte 1 895 emplois dans cette activité en France. 83% du travail concerne le transport du lait de vache (24 600 000 000L selon www.maison-du-lait.com). On a donc une première estimation de 1 573 emplois en lien avec la filière « bovin lait ». D'après le CIGC en 2015, la production moyenne annuelle de lait a Comté s'élève à 580 000 000L collectés, soit 2,4% du volume de lait livré en France. Appliquer ce ratio à l'emploi équivaut à **38 salariés** dépendant de la filière AOP pour le transport du lait.

- *Estimation de l'emploi dans le transport de marchandises destinées aux élevages*

Il s'agit du transport des marchandises à destination des élevages comme les produits d'alimentation, les fourrages, tourteaux, sons, compléments, etc.

Selon l'Institut de l'élevage, 3 459 emplois sont concernés par cette activité. D'après leur méthode, la répartition des emplois se fait selon l'effectif UGB ruminant pour 1/3 des emplois, et selon le tonnage d'aliments composés destinés à la filière pour 2/3 des emplois. On sait que les effectifs UGB de la zone AOP Franche-Comté représente 1,3% du total des UGB ruminants en France et que 0,8% du tonnage d'aliment composé produit en France est destiné aux élevages AOP. Au final, on estime que **34 emplois** sont liés au transport de marchandises destinés aux élevages.

- *Estimation de l'emploi dans le transport d'aliment composé*

Cette activité concerne le transport d'aliment composés des usines et entrepôts aux élevages.

L'institut de l'Elevage compte 6 350 emplois dans le secteur, la répartition se fait selon le tonnage d'aliments composés destinés à la filière, soit 0,8% de la production nationale destiné aux élevages AOP. Ce ratio appliqué aux emplois nous donne **50 emplois** dépendants de la filière laitière AOP franc-comtoise.

C) LES ACTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

L'administration

L'essentiel de l'emploi en administration publique dépendant de l'élevage est lié au ministère de l'agriculture et à ses établissements sous tutelle. À cela s'ajoutent des emplois en collectivités territoriales et dans des établissements parapublics travaillant sur des thématiques liées à l'élevage, sans être spécialisés dans ce domaine.

- *Estimation de l'emploi dans la conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture*

On s'intéresse ici aux activités en lien avec l'élevage assurant la conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture, en lien avec le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Cette activité est assurée par des services régionaux et nationaux.

Selon l'Institut de l'élevage, sur les 8 957 emplois concernés par le programme, 3694 sont dédiés à l'élevage en France. La suite de l'estimation se fait sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles. 37% des UTA sont en « bovin lait » (115 000 UTA), soit 1 367 emplois liés. Enfin, on estime à 6 000 le nombre d'UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations AOP Comté, soit 5,2% des UTA élevage « bovin lait ». On peut donc penser que **71 emplois** sont impliqués dans la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi à FranceAgriMer*

FranceAgriMer a pour missions de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, la veille et la production de connaissances sur les marchés, leur organisation, ainsi que la gestion des aides publiques nationales et communautaires. L'activité est implantée à l'échelle régionale.

L'institut de l'Elevage estime que 514 emplois à FranceAgriMer sont liés à l'élevage. 37% BL sur la base des UTA 190, AOP 10 emplois. La répartition se fait toujours sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles. 37% des UTA sont en « bovin lait », soit 190 emplois. Les 6 000 UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations AOP Comté

représentent 5,2% des UTA élevage « bovin lait ». On estime donc que **10 emplois** sont impliqués dans la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi à l'Agence de Service et de Paiement (ASP)*

L'ASP a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques. Elle couvre un vaste champ d'activités dont font partie l'agriculture, le développement local, l'environnement, l'emploi, la formation professionnelle, etc. L'ASP a la responsabilité de la mise en œuvre d'une partie des politiques de plusieurs décideurs publics comme l'Union européenne, l'Etat, les collectivités locales et les établissements public notamment. L'activité nécessitant des contrôles de proximité, elle est gérée au niveau départemental.

Les chiffres de l'Institut de l'Elevage montrent que 444 salariés sont liés à l'élevage. Les clés de répartition étant les mêmes que celles pour les activités précédentes, on peut estimer que **8 emplois** sont concernés par la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi à la Mutualité sociale agricole (MSA)*

La MSA est un régime de protection sociale qui couvre l'ensemble de la population agricole (exploitants, salariés des exploitations) ainsi qu'une partie du monde agroalimentaire (salariés d'entreprises, de coopératives, d'organismes professionnels agricoles). Les caisses sont implantées régionalement.

L'emploi en lien avec l'élevage est estimé à 368 salariés selon l'institut de l'élevage, Les clés de répartition étant les mêmes que celles pour les activités précédentes, on peut estimer que **7 emplois** sont concernés par la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi dans la fonction publique territoriale*

Sont pris en compte ici les emplois dans les collectivités territoriales, conseils régionaux, départementaux, mairies affectés aux services agricoles. L'activité est donc régionale, départementale ou locale.

L'institut de l'Elevage comptabilise 303 salariés travaillant en lien avec les élevages, on applique les mêmes clés de répartitions que précédemment et on obtient le chiffre de **6 emplois** dépendants de la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi à la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER)*

Cette structure gère le suivi et la protection des terres agricoles. Une cinquantaine de SAFER sont réparties sur le territoire national, nécessitant une proximité avec les sites qu'elles gèrent.

L'institut de l'Elevage comptabilise 570 emplois travaillant en lien avec les élevages, on applique les mêmes clés de répartitions que précédemment et on obtient le chiffre de **11 emplois** dépendant de la filière AOP Comté.

Recherche, enseignement et développement

Le secteur de la recherche agricole regroupe notamment l'INRA. L'enseignement agricole technique est également considéré dans cette étude, ainsi que la formation continue des éleveurs. Les centres techniques élevages et les chambres d'agriculture ont également été comptabilisés dans ce secteur.

- *Estimation de l'emploi dans l'enseignement agricole technique*

Cette activité comprend les établissements d'enseignement technique, publics comme privés: lycées agricoles, CAP, BEP, BTS et licences professionnelles. Ces établissements sont implantés à une échelle régionale ou départementale, comme les sites de l'Ecole Nationale de l'Industrie Laitière (ENIL et ENIL-BIO) dans le Doubs et le Jura.

L'institut de l'Elevage comptabilise 5 993 emplois travaillant en lien avec les élevages, on applique les mêmes clés de répartitions sur la base des UTA que précédemment et on obtient une estimation de **115 emplois** en lien avec la filière AOP Comté.

- *Estimation de l'emploi dans la formation continue*

La formation continue des agriculteurs est majoritairement assurée par des organismes qui ont été pris en compte par ailleurs dans l'étude : chambres d'agriculture, organismes de développement, syndicat, etc. L'implantation est régionale.

L'institut de l'Elevage comptabilise 575 emplois travaillant en lien avec les élevages, on applique les mêmes clés de répartitions sur la base des UTA que précédemment et on obtient une estimation de **11 emplois** en lien avec la filière AOP Comté.

- *INRA*

L'antenne de Poligny compte un effectif de **19 salariés** (chiffres 2013) spécialisés dans la filière fromagère AOP.

- *CTFC – Comité Technique des Fromages Comtois à Poligny*

Centre régional en parti tourné vers l'accompagnement des producteurs de lait, notamment le conseil et le suivi sanitaire en élevage. Effectifs : **30 salariés**.

- *URFAC – Union Régionale des Fromages d'Appellations Comtois*

Service technique commun aux AOC/AOP fromagères régionales, agissant notamment dans le contrôle sanitaire, le développement local et la recherche. Effectif : **4 salariés**.

- *Estimation de l'emploi dans les Chambres d'agriculture*

Les chambres d'agriculture sont des structures départementales regroupant différents services aux agriculteurs : installation et retrait des agriculteurs, développement local, accompagnement et conseil, aménagement du territoire, etc.

L'institut de l'Elevage comptabilise 3 657 emplois travaillant en lien avec les élevages, on applique les mêmes clés de répartitions sur la base des UTA que précédemment et on obtient une estimation de **70 emplois** en lien avec la filière AOP Comté.

La gouvernance de la filière

- *Effectifs dans l'interprofession - CIGC*

Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté est la principale structure de défense et de gestion de la filière AOP Comté. Effectif : **15 salariés**.

| Coût des investissements | | Dépenses par postes de charges | |
|-----------------------------------|---------------|---|--------------|
| Achat concentrés et minéraux | 61 690 746 € | Achats de concentrés et minéraux (79%) | 48 735 689 € |
| | | Achats de fourrages et frais de mise en pension (21%) | 12 955 056 € |
| Frais vétérinaire | 14 749 632 € | | |
| Frais d'élevage | 13 486 632 € | Reproduction et contrôle de performance (89%) | 12 003 102 € |
| | | Achat de litière (11%) | 1 483 530 € |
| Charges opérationnelles végétales | 29 092 852 € | Engrais et amendements (66%) | 19 201 282 € |
| | | Semences (17%) | 4 945 784 € |
| | | Autres charges végétales (17%) | 4 945 784 € |
| Bâtiments et installations | 36 093 438 € | Amortissement des bâtiments et installations (71%) | 25 626 341 € |
| | | Electricité et gaz (12%) | 4 331 213 € |
| | | Entretien et location des bâtiments (11%) | 3 970 278 € |
| | | Eau (6%) | 2 165 606 € |
| Mécanisation | 128 498 150 € | Amortissement du matériel (60%) | 77 098 890 € |
| | | Entretien du matériel (14%) | 17 989 741 € |
| | | Travaux par tiers (11%) | 14 134 796 € |
| | | Carburant et lubrifiant (11%) | 14 134 796 € |

TOTAL = 283 611 618 €

Pour résumer : le total des dépenses du secteur primaire de la filière Comté représente 283 611 618€ de fonctionnement et d'investissements. En plus des 4 882 emplois directs, l'activité participe au maintien de 1 678 emplois indirects ; soit un total de 6 500 emplois environ pour la « sphère agricole ».

| Estimation de l'emploi indirect | | |
|--|--|-----|
| ALIMENTATION ANIMALE | Fabrication d'aliments composés | 124 |
| | Production de fourrage en dehors des élevages | 5 |
| | Commerce et transport de fourrage | 8 |
| | Unités de séchage de luzerne | 15 |
| LA SANTÉ ANIMALE | Vétérinaire | 80 |
| | Services vétérinaires déconcentrés de l'Etat | 10 |
| | Organismes à vocation sanitaire | 11 |
| GÉNÉTIQUE ET PERFORMANCES | Contrôle du lait | 145 |
| | Système d'information ARSOE | 22 |
| | Insémination artificielle | 65 |
| AGROFOURNITURE | Production de semences | 3 |
| BÂTIMENTS ET MATÉRIEL | Construction de bâtiments d'élevages | 334 |
| | Conception et le conseil en bâtiment d'élevage | 15 |
| | Gestion environnementale des bâtiments d'élevage | 15 |
| | Fabrication de matériel d'élevage | 116 |
| | Fabrication de matériel d'élevage de précision | 8 |
| | Distribution et l'installation de matériel d'élevage | 241 |
| LA LOGISTIQUE | Transport de marchandises destinées aux élevages | 34 |
| | Transport d'aliment composé | 50 |
| L'ADMINISTRATION | Conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture | 71 |
| | FranceAgriMer | 10 |
| | Agence de Service et de Paiement (ASP) | 8 |
| | Mutualité sociale agricole (MSA) | 7 |
| | Fonction publique territoriale | 6 |
| | Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) | 11 |
| RECHERCHE, ENSEIGNEMENT ET DEVELOPPEMENT | Enseignement agricole technique | 115 |
| | Formation continue | 11 |
| | INRA | 19 |
| | CTFC – Comité Technique des Fromages Comtois à Poligny | 30 |
| | Union Régionale des Fromages d'Appellations Comtois | 4 |
| | Chambres d'agriculture | 70 |
| GOUVERNANCE DE LA FILIERE | CIGC | 15 |

TOTAL = 1678

TABLEAU RECAPITULATIF DES COUTS DE PRODUCTION, DEPENSES ET EMPLOIS INDIRECTS LIES A LA PRODUCTION LAITIERE AOP EN FRANCHE-COMTE

3) Etude et résultats d'analyses du secteur secondaire

En extrapolant les résultats de ces différentes études portant sur le calcul des dépenses du système d'élevage laitier et l'estimation des emplois directs et indirects, il y a désormais lieu de s'interroger sur le potentiel structurant attribué aux entreprises de transformation fromagère et d'affinage. Bien que la majorité des travaux de recherche se concentrent sur les exploitations laitières, certaines études se sont penchées sur les acteurs de la transformation du lait (coopératives, affineurs, industries fromagères) considérant qu'elles sont un important vecteur de développement rural et régional. Ces derniers défendent ce secteur en notant l'importance de la valorisation de la matière première et du commerce de proximité comme éléments essentiels du tissu social (Lopez et Muchnik, 1997, p.21)¹.

Dans ce contexte, les fruitières et les affineurs jouent un rôle central pour l'emploi de la filière et celui induit par l'activité des entreprises qui gravitent autour de celle-ci. Il apparaît donc intéressant de se pencher plus précisément sur leur cas et de déterminer leur contribution au territoire qui les abrite. Dans cette perspective, l'objectif général de cette partie est de regrouper les connaissances en terme d'emploi créée et de la valeur des flux d'investissement circulant dans l'économie locale.

A) Poids économique des acteurs de la transformation fromagère

Au-delà de leur fonction première qui est de valoriser le lait des sociétaires, quelle place les fromageries tiennent-elles dans le tissu socioéconomique local ?

La section qui suit présente la contribution des acteurs de la transformation laitière en termes de valeur qu'ils ajoutent au secteur économique local. Il s'agit de définir et d'évaluer le lien entre l'existence et l'activité des fruitières et affineurs avec les autres secteurs d'activités, par l'investissement et l'emploi indirectement dépendant à leur activité de transformation du Comté AOP.

Tout d'abord, la valeur ajoutée par ces derniers peut se définir par le biais des consommations secondaires leur permettant de produire du fromage. Les ressources utilisées par les fromageries étudiés sont principalement la matière première (lait, ferment, présure), les ressources humaines (emploi), l'énergie et les ressources fixes (équipements, bâtiments). Ces dépenses, tous secteurs confondus, proviennent soit du milieu local et régional, soit de l'extérieur de la région.

Selon une étude de Samar Sayeb², qui s'appuie sur des bases de données comptable, les groupes fromagers industriels génèrent d'importantes retombées économiques tant en matière d'emplois directs (70%) que de création de richesse (93% du revenu total de la filière, avec notamment deux gros opérateurs de la filière que sont Monts et Terroirs (180 millions d'euros de chiffre d'affaires, 250 salariés), filiale du groupe coopératif laitier Sodiaal, et la société-fromagerie de Vercel du groupe Lactalis (entre 50 et 99 salariés) avec un volume de 2901 Tonnes de Comté.

¹ LEBLOND Jessy, Contribution socio-économique des petites fromageries québécoises à leur milieu : le cas des petites fromageries en Chaudière-Appalaches. 2010

² SAYEB Samar, Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté, IAM Montpellier, 2014

De même, les fromageries privées et les affineurs locaux apportent à leur territoire une bonne valorisation du produit et redistribution de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière. On y retrouve les fromagers affineurs Marcel Petite (60 millions d'euros de chiffre d'affaires, 87 salariés), la maison Rivoire et Jacquemin (34 millions d'euros de chiffres d'affaires, 37 salariés), la maison Arnaud (57 millions d'euros de chiffre d'affaires, entre 20 et 49 salariés) (7555 Tonnes) et la fromagerie Badoz (22 millions d'euros de chiffre d'affaires, 75 salariés).

Les coopératives créent environ 7% de la richesse et 5% d'emplois directs sur le territoire. Contrairement aux autres opérateurs de la transformation fromagère, les coopératives se concentrent généralement sur leur métier de fabrication du Comté « en blanc ». Le développement de la vente directe, avec la diversification des produits proposés, permet de dégager plus de richesse et d'investissements pendant que d'autres dégagent peu ou pas de richesse.

Les acteurs qui gravitent autour de la filière comté présentent 25 % d'emplois sur le territoire. Ce qui explique bien que la filière Comté est une filière qui se porte bien, et qui stimule le dynamisme territoriale en créant des emplois dans plusieurs secteurs auxquels elle est dépendante.

B) Les principaux postes de dépenses du secteur

Quels sont les principaux postes de dépenses composant le prix de vente moyen des fromages ?

La main-d'œuvre est un poste budgétaire relativement important. Les fromageries emploient des travailleurs qui résident principalement dans le milieu local.

Une étude reposant sur des données de la FDCL du Doubs et du Jura³ permet de faire un état des lieux des emplois et des postes de travail dans les fromageries. L'emploi direct des fromageries peut notamment être estimé selon un ratio de nombre ETP induit par millions de litres transformés au sein de la filière. On estime qu'un million de litre de lait transformé dans les fromageries génère 1,52 Equivalent Temps Plein. Environ 632 millions de litres ont été nécessaires pour produire 63 243 tonnes de Comté en 2015, soit une estimation de 950 ETP nécessaire dans les ateliers de transformation. Selon un autre ratio montrant le nombre d'ETP par postes de travail, on peut estimer que 11% sont Apprenti Fromager : 104,5 ETP, 17% Aide Fromager : 161,5 ETP, 14% Second Fromager : 133 ETP, 21% fromager : 200 ETP, 24% logistique fromagerie : 228 ETP, 13% vendeurs : entre 123,5 selon le ratio, et 330 ETP selon la FDCL du Doubs.

On peut estimer qu'au moins la moitié du prix de vente moyen de leurs fromages est attribuée au coût des matières premières⁴. Ainsi, les dépenses relatives au lait, aux ferments et à la présure apparaissent comme un poste budgétaire important pour ces fromageries, entre 30% et 50% du prix de vente moyen.

De même, les fromageries spécialisées dans la production des fromages affinés sous signe de qualité ajoutent une valeur aux matières premières par le biais des étapes d'affinage et de maturation des fromages, ce qui explique une place imposante du poste budgétaire associé à la main-d'œuvre, que l'on peut estimer entre 15 % et 30 % du prix de vente moyen des fromages.

³ BERION Pascal (dir.), Les métiers dans les fromageries du massif du Jura, ThèMA, 2011

⁴ Philippe Jeanneaux, L'évaluation de la durabilité des fromageries à comté : vers un nouvel outil de management? (2009)

Les investissements en « frais fixes et autres », catégorie regroupant essentiellement les bâtiments, la machinerie, l'énergie et les emballages, représentent une part du prix de vente moyen qui est très variable d'un cas à l'autre, mais reste néanmoins une part non négligeable des ressources mises en valeur par les acteurs de la transformation laitière. La production de fromages affinés AOP peut amener à une dépense très imposante pour ce poste budgétaire, car nécessitant l'utilisation de matériels sophistiqués, des mises aux normes régulières et des chambres d'affinage sur une longue période (avec un besoins récurrent d'espace supplémentaire et d'énergie). L'éloignement géographique, bien que moindre par rapport aux exploitations agricoles, peut aussi engendrer un certain coût pour l'approvisionnement en énergie et en matière première, une préoccupation constante afin d'assurer le développement de l'entreprise.

Rénover une fromagerie ou une cave d'affinage est un facteur de bonne insertion de l'entreprise dans son territoire. Bénéficiant d'une conjoncture économique favorable, les coopératives de la zone AOP se sont lancées dans de grands travaux de rajeunissement et de modernisation de leurs équipements et de leurs bâtiments. Depuis 2007, la Fédération des Coopératives Laitières du Doubs et du Jura a accompagné 58 dossiers d'investissement, soit plus de 60 millions d'euros investis. 12 projets concernent la construction de nouvelles fruitières avec un investissement moyen de plus de 3 millions d'euros.

Dans le Jura plus particulièrement, c'est le cas pour 23 des 45 fruitières que compte le département, à avoir connue différents projet de restructuration ou reconstruction, partiel ou total, depuis 2010.

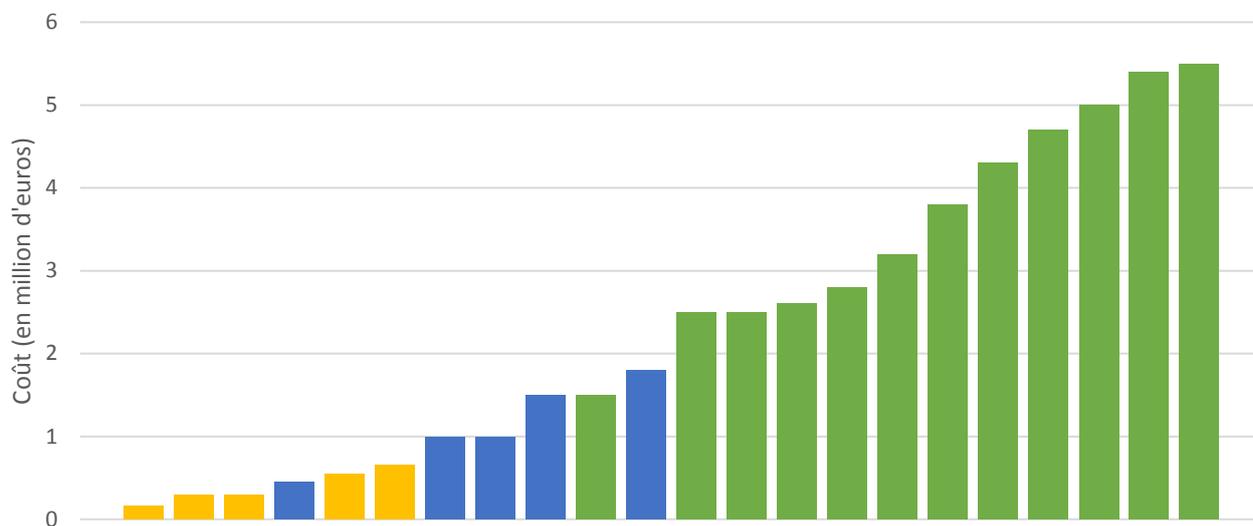
En 2014, on estime que 20 millions d'euros ont été investis par les coopératives dans leurs bâtiments et leurs matériels. L'évolution des normes sanitaires et du matériel, la demande des fromagers pour une meilleure ergonomie de leur poste de travail, le besoin de place pour augmenter la production et affiner davantage de fromages sont autant de raisons pour justifier ces investissements.

Les fruitières possèdent des équipements modernes et parfois robotisés, bien que plusieurs des étapes de la fabrication fromagère soient effectuées artisanalement. Les investissements associés à la construction, la rénovation ou la modernisation de ces entreprises fromagères sont de diverses natures. Pour en savoir un peu plus sur les travaux entrepris par les fruitières et affineurs de Comté, un tableau regroupant les principaux chantiers dont nous avons eu connaissance pendant la recherche bibliographique a été réalisé (disponible en annexe). Il regroupe 51 fruitières et affineurs ayant fait l'objet de un ou plusieurs investissements ses 15 dernières années. Quand les informations sont accessibles, se document nous informe sur le nombre de sociétaire des fruitières, le litrage transformé (ou le nombre de place d'affinage), le coût d'investissement et le ratio par 1000L de lait transformés (ou par place), la nature des travaux, le nom des entreprises participantes et l'année des travaux.

Sur les 47 travaux de fromageries répertoriés entre 2000 et 2017, 22 investissements ont pu être chiffrés pour un montant global de 51,5 millions d'euros. On constate que parmi ses investissements, 12 peuvent être considérés comme complet, c'est à dire nécessitant de gros moyens pour la construction d'une nouvelle fruitière et la mise au norme d'une large partie de l'appareil productif. Les montants investis représentent 85% du total des investissements (43,8 millions d'euros). Sils ont en moyennes de 3,65 millions d'euros par fruitière et varient de 1,5 millions à 5,5 millions d'euros. 5 cas sont quant à eux des grosses rénovations de mise aux normes du matériel et des agrandissements ponctuels du bâti (pour 11% du total investi, soit 5,75 millions d'euros). Ils coutent 1,15 millions d'euros en moyenne par fromageries et varient de 0,45 à 1,8 millions d'euros. Enfin, on compte 5 rénovations ponctuelles et ciblées de matériel ou de création d'un local (point de vente, sanitaires, etc.). Les montants investis sont

en moyennes de 0,4 millions d'euros par fruitière et varient de 0,16 millions à 0,65 millions d'euros. Ces derniers représentent 4% du total des investissements avec 2 millions d'euros.

Figure 11: Montants des investissements dans le bâtiment et le matériel par les fromageries, selon la nature des travaux engagés



- Travaux complets
- Rénovations de mises aux normes du matériel et agrandissements ponctuels du bâti
- Rénovations restreinte et ciblées du matériel ou création d'un local

Dans le cas des caves d'affinage, une augmentation de leur capacité ou plus d'automatisations coûte en moyenne 7 millions d'euros et peut varier de 3 millions d'euros investis (caves Rivoire Jacquemin) à plus de 13 millions (caves Juraflöre). Ces montants très élevés tiennent compte des difficultés du chantier et du poids de l'entreprise. Par exemple, l'agrandissement des caves du fort des rouses avec 36 000 places supplémentaires représente 13,5 millions d'euros et fourni 300 000 heures de travail à 40 ouvriers issus d'entreprises du bâtiment locale comme Curot construction en bourgogne.

Lorsqu'il est connu, le montant d'investissement des installations (bâtiments, machinerie) peut donc varier entre 123 000 euros pour une rénovation ciblée et partielle à 5 500 000 euros pour la construction d'une nouvelle fruitière et du renouvellement de son matériel. Il s'agit de dépenses plus ou moins importantes permettant aux entreprises d'assurer leur pérennité et leur développement par différents projets pour, par exemple, augmenter le volume de production ou encore se conformer à des normes plus élevées en matière d'hygiène et de salubrité depuis la généralisation de la vente en GMS. Dans le cas de la filière AOP Comté, les équipements proviennent pour la plupart du milieu régional, tout comme les matériaux pour la construction et les ressources humaines employées pour la réalisation de ces différents projets constituent un apport ponctuel positif de la fromagerie à son territoire.

On peut notamment citer les entreprises Chalon-Mégard (entre 100 et 199 salariés), Sogebul (entre 20 et 49 salariés) et Evoli (entre 20 et 49 salariés) qui fournissent la majeure partie de l'équipement des fromageries, toutes situés dans ou à proximité de la zone AOP.

Ces investissements contribuent à la mise en valeur des ressources du milieu en permettant à l'entreprise de demeurer en activité et même d'accroître son utilisation des ressources locales, ce qui contribue positivement à l'activité économique régionale.

Les emplois offerts dans le milieu local représentent un important vecteur de développement socio-économique d'une collectivité en raison des bénéfices directs et indirects que génèrent les revenus des emplois créés. Entre autres, les fromageries disposant d'un point de vente direct permettent à des communes peu peuplées de sauvegarder des services commerciaux. Nous l'avons vu, entre 123 et 330 emplois sont créés par la vente directe en magasin de fromageries.

L'objectif général poursuivi par cette partie était d'identifier et d'évaluer la contribution socio-économique des acteurs de la transformation fromagère à son milieu. Elle a permis de quantifier et d'approfondir la contribution de ces derniers en termes de valeur ajoutée aux ressources de son milieu, notamment les territoires de la zone d'appellation. L'apport est d'autant plus essentiel à ces zones rurales puisque la fromagerie emploie la ressource laitière et les ressources humaines du territoire qui ne pourraient être réaffectées de manière viable. Les dépenses effectuées pour la préservation et l'amélioration de leurs activités sont essentielles à la bonne santé d'autres filières indirectes. Fromagers et affineurs jouent donc un rôle non négligeable dans la pérennité de la production laitière et le niveau de population active occupée dans le milieu rural du massif jurassien.

CONCLUSION

Au travers de cette étude, nous avons donc améliorés nos connaissances sur les apports de la filière AOP Comté en terme de dépenses investies et d'emploi créée. La méthodologie développée pour les producteurs laitiers apporte plus de précisions par corps de métiers impliqués dans le développement et la filière. L'impact du secteur secondaire, regroupant fromagers et affineurs, amène à des connaissances supplémentaires bien que les méthodes soit davantage empiriques.

Grâce aux différentes informations présentées, il apparait donc que l'AOC apporte à la filière Comté une plus-value économique. Ces richesses lui profitent directement mais elle n'est pas seule à en bénéficier.

Le revenu total créé par la filière sur son territoire est estimé à environ 620 millions d'euros. Ce chiffre prend en compte seulement la richesse qui reste localement, toute la richesse qui part hors du territoire n'est pas comptée⁵.

Les récents travaux sur les services rendus par l'élevage et aux entreprises agroalimentaires montrent bien que l'élevage est un acteur essentiel des territoires ruraux : il contribue au maintien de la qualité environnementale, au patrimoine, mais également, bien sûr, à la vitalité économique du territoire via la création d'emplois. Création d'emplois direct, bien sûr, mais également dans les autres secteurs de l'économie dépendant de cette activité. En tout, l'élevage laitier AOP participe au maintien de 6500 emplois majoritairement situés sur la zone d'appellation. Les acteurs qui gravitent autour de la filière Comté présentent 25 % d'emplois sur le territoire. Ce qui explique bien que la filière Comté est une filière qui se porte bien, et qui stimule le dynamisme territoriale en créant des emplois dans plusieurs secteurs auxquels elle est dépendante.

« L'industrie agroalimentaire constitue un levier économique important. Fortement intégrée au milieu rural, elle est aussi, de par son rôle et son importance, un élément stabilisateur de l'économie régionale. Elle façonne une chaîne d'activités reliant les consommateurs, les commerçants, les transformateurs et les producteurs » (Hitayezu, 2008, p.7)⁶.

Avec son organisation collective performante, la filière Comté parvient donc à remplir une fonction d'aménagement du territoire importante, et remplit son objectif premier qui est celui de rendre un peu plus viable le pays local. L'expression de cette réussite se mesure en socio-économique. La rentabilité des exploitations de lait de la zone Comté présente un avantage de 32% sur les exploitations de la même région situées hors de la zone Comté. De même, grâce à la petite taille de ses fruitières villageoises, le nombre d'emplois équivalent temps plein par litre 1 million de litres collectés est de 1,5 dans la zone Comté alors qu'il n'est que de 0,76 en moyenne en France. Enfin, l'exode rural en zone AOC Comté est limité, avec presque deux fois moins de départs que dans la zone non AOC de la même région.

A travers cette étude, nous comprenons davantage encore le rôle des filières agroalimentaires sous signe de qualité sur le territoire d'implantation et le besoin de sauvegarder ces systèmes mi-ruraux, mi-industriels dont les aménités et rentes territoriale sont essentiels au maintien de nombreux territoires sensible comme l'ai le massif jurassien.

⁵ SAYEB Samar, Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté, IAM Montpellier, 2014

⁶ LEBLOND Jessy, Contribution socio-économique des petites fromageries québécoises à leur milieu : le cas des petites fromageries en Chaudière-Appalaches. 2010

BIBLIOGRAPHIE

Filière sous signe de qualité et enjeux territoriaux

- *Projet ACYDU : Diagnostic organisationnel et description des filières, L'AOP Comté*, BERION Pascal et MAJCHRZAK Tatiana, 2014
- *Monograph on Comté cheese : STRENGTH 2 FOOD*, AgroSup Dijon, 2017
- FARRUGGIA, *En filière fromagère AOP, les conditions de production dans les cahiers des charges et leurs conséquences pour les exploitations*, INRA, 2009
- FRAYSSIGNES Julien, *Les AOC dans le développement territorial*, INP Toulouse, 2005
- FRAYSSIGNES Julien, *L'impact économique et territorial des Signes d'Identification de la qualité et de l'Origine*, IRQUALIM, 2007
- COULON Jean Baptiste, *Facteurs de production et différenciation des produits laitiers*, INRA, *Programme de développement rural 2014/2020 pour la région Franche-Comté*, FEDER, 2014.
- 2000
- Perrier-Cornet Philippe, Sylvander Bertil. *Firmes, coordinations et territorialité Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine*. In: *Économie rurale*. N°258, 2000. Les signes officiels de qualité. Efficacité, politique et gouvernance. pp. 79-89
- FranceAgriMer, *Dynamique des AOP laitières*, Juin 2016
- SAYEB Samar, *Durabilité sociale, économique et territoriale de la filière Comté*, IAM Montpellier, 2014
- *Le Comté*, Agreste Franche-Comté, 2014
- KROLL Jean-Christophe, *La filière laitière de Franche-Comté : Quelles perspectives pour les productions AOC dans un contexte économique troublé*, 2008
- *Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français*, INRA, 2012
- *Diversité de l'élevage français et dynamique territoriales. Les enseignements des recensements agricoles*, Institut de l'élevage, 2013
- Bono Pierre, Touzard Jean-Marc. *La contribution de l'agriculture à l'emploi régional* [Questions de méthodes et application au Languedoc-Roussillon]. In: *Économie rurale*. N°253, 1999. Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations.
- *L'organisation collective d'une filière pour la valorisation locale des ressources agricoles: l'exemple de la transformation fromagère – Daniel pujol – 1997*
- *Les mutations contemporaines des activités au sein des espaces ruraux ; Repenser l'économie rurale* Par Philippe Jeanneaux, Philippe Perrier-Cornet

Filière Elevage « bovin lait » de Franche-Comté

- *typologie des exploitations laitières en Bourgogne-Franche-Comté* – Novembre 2016, Agreste
- *Atlas agricole de Bourgogne-Franche-Comté*, Agreste BFC, 2016
- *Bilan annuel de l'emploi agricole selon l'orientation technico-économique de l'exploitation*, Agreste Franche-Comté, 2012
- *La filière « bovins lait »*, Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 2016
- *Gestion du terroir Comté : typologie spatiale des producteurs de lait et de fruitière*, MOINE Pierre, UFC, 2008
- *Paysage économiques agricoles du Doubs 2015/2016*, Cerfrance

Calcul des charges et coûts de production

- *Coût de production en élevage bovin lait* – manuel de référence de la méthode propose par l'institut de l'élevage, 2012
- *Coût de production du lait : recherche d'une méthode de calcul applicable aux exploitations laitières diversifiées et utilisable pour des comparaisons internationales*, Institut de l'Elevage, 2008.
- *Le coût d'investissement des bâtiments bovins lait*, Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2013
- *Référentiel des prix à la place observés en bâtiments d'élevage de vaches laitières*, Chambre d'Agriculture de Bretagne, 2014
- *Comprendre le prix des aliments composés pour animaux*, Coop de France, 2016
- *Utilisation du bois dans la construction agricole*, Filière Bois Régionale, 2013
- *L'équipement des exploitations agricoles*, Agreste BFC, 2016
- *Référentiel des prix des bâtiments pour vaches laitières*, Chambre d'agriculture Normandie, 2013
- *Coût de production en élevage bovin lait*, Institut de l'élevage - FranceAgriMer, octobre 2012
- *Les bâtiments d'élevage bovin en 2008*, Agreste Franche-Comté
- *Stratégie pour les exploitations laitières en Franche-Comté*, Réseaux d'élevage, 2011-2012

Estimation de l'emploi indirect de la filière AOP de Franche-Comté

- *Les emplois liés à l'élevage français*, GIS Elevages Demain, juin 2015
- *Rapport d'activité 2014*, France Conseil Elevage
- *Les emplois liés à l'élevage dans le Grand Ouest*, Gis Elevage demain, 2015
- *Rapport sur la profession vétérinaire et l'exercice en milieu rural*, CGAAER, 2010
- *Rapport d'activité*, SNIA, 2016
- *Atlas démographique de la profession vétérinaire*, Observatoire national démographique de la profession vétérinaire, 2016
- *Etude prospective de la filière bâtiment en franche comté à l'horizon 2013*, CERA/CRIC-BTP, 2010
- *L'emploi génère par l'agriculture en Basse-Normandie : quantification et description d'une méthode reproductible* (2009)
- Philippe Jeanneaux, *L'évaluation de la durabilité des fruitières à comté : vers un nouvel outil de management ?* (2009)
- *Contribution socio-économique des petites fromageries québécoises à leur milieu : le cas des petites fromageries en Chaudière-Appalaches*. 2010 Jessy Leblond
- BERION Pascal (dir.), *Les métiers dans les fruitières fromagères du massif du Jura*, ThèMA, 2011

SITOGRAPHIE

- www.comte.fr
- www.cerfrance.fr
- www.chambre-agriculture-25.fr
- www.OSER-Franche-Comté.fr
- www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
- www.idele.fr
- www.manageo.fr
- www.synergie-est.fr
- www.agreste.agriculture.gouv.fr
- www.fiea.fr
- www.nutritionanimale.org
- www.web-agri.fr
- www.synagri.com
- www.franche-comte.chambagri.fr
- www.agrosupdijon.fr
- www.luzernes.org
- www.maison-du-lait.com

ANNEXES

TABLEAUX RECAPITULANTS LES PRINCIPAUX TRAVAUX ENTREPRIS PAR 51 FRUITIERES ET CAVES D’AFFINAGES ENTRE 2010 ET 2017

| Fromagerie | Nb de sociétaires | Litrage moyen annuel | Coût des investissements | Euros/1 000L de lait | Travaux entrepris | Entreprises | Années des travaux |
|--------------------------------------|-------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|---|------------------------------------|--------------------|
| ARC SOUS CICON | 21 | 3,2M | / | / | cuves de 5 000 litres (pour le soutirage de 12 pains) + circuit de lavage+ système de démoulage et pressage + projet de station d'épuration | / | / |
| Largillay | 17 | 4M | / | / | Nouveau point de vente | Serge Salvi, architecte spécialisé | 2014 |
| ARINTHOD-CHISSERIA | 21 | 5,4M | 3,8M | 704 | nouvelle atelier +Trois cuves de 12 Comté + un groupe de soutirage sous- vide cylindrique jumelé à une presse cylindrique de 50 places + caves (+ projet magasin) | / | 2014 |
| Fromagerie des Erythrones | 23 | 7M | 5,3M | 757 | les caves (8700 places)+ l'atelier fromagerie+ l'agrandissement des caves (5 800 places) + 1000 m2 de panneaux photovoltaïques | / | 2008 / 2010 / 2013 |
| Fruitière de la Baroche | 43 | 4,5M | 1,8M | 400 | nouvelles installations, matériel + point de vente + galerie de visite + chauffage bois | / | 2005 |
| SCAF FRUITIERE DU PLATEAU DE NOZEROY | 35 | 7,5M | 4,7M | 626 | nouvelle fromagerie + robotisation + système de chauffage bois + lactoduc. (à 260 000 euros) | Entreprises locales | 2007 |
| FRUITIERE DE BONNETAGE | 9 | 2,4M | / | / | bâtiment totalement restructuré + installation d'une boutique et d'une salle de réunion | / | 2006 |
| Fruitière de Bouverans | 5 | 2,3M | 550 000 | 240 | Agrandissement de la fromagerie | | 2012 |
| FRUITIERE DE BREMONDANS | 10 | 2,2M | / | / | nouvelle boutique + deux nouvelles cuves de 4000 litres + un échangeur | Chalon-Mégard | 2007 / 2016 |
| FRUITIERE DE CHAPPELLE D'HUIN | 11 | 3M | / | / | rénovation + nouvelles caves | / | 2000 / 2012 |

| | | | | | | | |
|--|----|------|---------------------------------------|-----|--|--|---------------------------|
| FRUITIERE DE CHARMAUVILLERS | 24 | 6M | | | Agrandissement+ modernisation des installations + automatisation : trois cuves de 5 200 l chacune (inclinales, intérieur cuivre et extérieur inox), soutirage GME (Groupe Moulage Évoli) permettant la réalisation de 12 fromages à la fois, palettiseur robotisé alimentant le groupe de pressage | Lacoste de Maîche / société Évoli (Évolution par l'inox), de Serre-les-Sapins / Groupe Moulage Évoli | 2011 |
| FRUITIERE DE CHEVIGNY | 16 | 3,2M | | | nouveau magasin+ agrandissement atelier avec cuves 3200l, vestiaires et sanitaires, cave | | |
| FRUITIERE DU PLATEAU ARBOISIEN | | 6,3M | 1M | 160 | réorganisation de l'atelier, du magasin et de la galerie consacrée à la visite | | |
| FRUITIERE DE DESNES | 12 | 3M | 123 000 (dont 63 000 de gros d'œuvre) | 41 | un nouveau magasin auquel ont été ajoutés une chambre froide et des sanitaires | | |
| FRUITIERE PREMIERS SAPINS | 37 | 7M | | | trois cuves de type double O et de 6000 litres de contenance + chaudière à plaquettes bois + matériel de pressage (carrousel) et le groupe de soutirage sous vide sont renouvelés | Chalon-Mégard (La Cluse, 01) / société Evoli (Serre-les-Sapins, 25). | 2004 / 2008 |
| FRUITIERE D'ETALANS | 17 | 4,6M | | | deux nouvelles caves, ainsi qu'une boutique et des garages construits contre la façade nord | l'agence d'architecture Artica (Dole, 39) | 2011 |
| SCAF la fruitière des sources de la Loue | 24 | 6,3M | 5,5M | 873 | nouvelle construction de 1.200 m2 sera dotée d'un atelier de fabrication, d'une cave d'affinage et d'un magasin de vente | | |
| FRUITIERE DE FLANGEBOUCHE-LA SOMMETTE | 37 | 7M | | | Bâtiment + matériel, trois cuves de 5000 litres, soutirage et pressage+ | architecte Hubert Prillard (Orchamps- | 2000 / 2010 / 2011 / 2012 |

| | | | | | | | |
|---|----|------|---------|-----|---|--|--------------------|
| | | | | | caves de pré-affinage sont agrandies+ tunnel de lavage | Vennes, 25) / Evoli (Serre-les-Sapins, 25) | |
| FRUITIERE DE FRASNE | 9 | 3M | 650 000 | 217 | nouveau système froid et rénovation poste fabrication | | |
| FRUITIERE de la source de l'Ain (Gillois) | | | | | mises aux normes successives, la rénovation du magasin, l'extension des caves, la réalisation de l'assainissement+ 3 cuves de 20 000l | | |
| FRUITIERES DE GUYANS VENNES | 17 | 4,5M | | | adaptation des cuves et l'achat de nouveau matériel : presses tournantes (40 places) et pompe à caillé. + nouveau bâtiment abritant cinq caves d'affinage (2700 places), une chambre froide, un local technique et des vestiaires + robot de retournement et de salage des meules | Chalon-Mégard / JNJ (Romont, Suisse) | 2000 / 2011 |
| FRUITIERE DE LA MARRE | | 3,7M | 1,5M | 405 | rénovation de son matériel, mise aux normes | | |
| SCAF La fruitière des lacs | 32 | 6M | 5M | 833 | nouveau bâtiment abrite l'atelier de transformation (cuves), les caves, le magasin de vente et une galerie de visite | | |
| Fruitière de LAVIRON | 15 | 3,9M | | | nouvelle fruitière avec 4 cuves, cave et magasin + système de soutirage à vide (pompe à caillé pour un soutirage de 6 meules à la fois). nouvelle chaudière + projet d'extension , la coopérative procède à d'importantes rénovations (380 000 euros contre 2M nouvelle construction) nouvelle installation électrique, réfection du sol, création d'ouvertures, installation de 2 cuves « | | 2001 / 2005 / 2008 |

| | | | | | | | |
|--|----|------|------------------------|-----|---|--|-------------|
| | | | | | double O » de 5000 litres, modification du système de soutirage, installation d'un retourneur pour le démoulage des fromages et de 2 bâches à eau de 20 000 litres | | |
| Fruitière de LE FIED – CHAMOLE | | 3,8M | 1M | 263 | rénovation de l'atelier, capteurs de température analogiques, aménagement d'un carrousel de pressage sur rails, Tous les automatismes sont gérés par micro-ordinateurs + robot semi-automatique de salage | Artica / Chalon Mégard à Montreal-La-Cluse (Ain) / Evoli à Serre-les-Sapins (Doubs) | 2011 |
| Fruitière de Villers le Lac - Les Majors | 12 | 3M | | | bâtiment est agrandi + 2 cuves de 5 000 l en double O avec transfert par pompe à caillé, banc de soutirage de 12 places, pressage de 32 places, nouvelle écrémeuse, système d'échangeur thermique pour refroidir le sérum et réchauffer le lait, etc. + projet de construction d'un nouvel espace de vente, indépendant | d'architecture d'Hubert Prillard (14 rue Victor Hugo à Morteau / Jean Marquès maçonnerie(de Fuans) / charpente Gilles Chopard-Lallier (Les Gras) | 2003 / 2017 |
| Fruitière du TEMPS COMTE | 8 | 3,1M | 2,8M | 900 | Un magasin, un espace dégustation et une galerie de visite vitrée + L'atelier (3 cuves dont une pour le Comté bio) et les caves (5 000 places) sont équipés pour réduire la pénibilité du travail des fromagers | | |
| Fruitière de NARBIEF-BIZOT | | | | | nouvelle fromagerie | Ruggeri / ARTICA | 2016 |
| Fruitières du Lomont | 40 | 8,5M | 2M + 600 000 (magasin) | 235 | nouveau bâtiment de production + salle de vente directe (18 à 84m2) | | 2015 |

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|----|------|------|-----|---|---|--------------------|
| Fruitière de lomont sur crête | 12 | 4M | | | Nouveaux équipements : soutirage à vide, cuves, carrousel de pressage + salle de fabrication et une 3e cuve multiple a été installée (4500 litres). | Chalon-Mégard / Guérin | 2006 / 2010 / 2011 |
| FRUITIERE DU MONT ORGIER | 22 | 7,3M | | | caves d'affinage agrandies 2 fois avec robot retourneur. + projet d'améliorer le magasin de vente. | | 2012 / 2014 |
| Fruitière de PASSAVANT | 20 | 4,6M | | | local de réception pour le lait + matériel (presses, moules à comté) + salle de fabrication (4 cuves double O et une presse de 48 moules) + caves de préaffinage. | | 2004 / 2014 |
| SCAF LA FRUITIERE DES VILLAGES REUNIS | | 6,2M | 4,3M | 694 | Nouvel atelier + magasin de vente directe+ station épuration | RUGGERI/ MTEA / cabinet d'architecture ARPEN / CREABAT / Agro Environnement | 2016 |
| Fruitière de PIERREFONTAINE-OUVANS | 30 | 7M | | | automatisation de l'appareil de production + cuves de 5000 litres + une palette de pressage de 72 places + un groupe de soutirage sous vide + un tunnel de lavage + robot de retournement | Chalon-Mégard | 2008 / 2013 |
| Fruitière de Plasne | 21 | 7,1M | 2,5M | 352 | agrandissement et la restructuration des locaux, matériels + caves affinages (+ projet de photovoltaïque et station épuration) | | |
| COOPERATIVE DU PLATEAU | 30 | 8M | | | Machine à frotter meules et cave + 5 cuves de douze fromages et d'une pompe à caillé + groupe de soutirage + groupe de pressage à double couronne +), une centrale de lavage, un bac à saumure, un robot de soin | Chalon-Mégard / Groupe Moulage Evoli / Sugnot (Suisse) / Westfalia (GEA Westfalia Separator | 2004 / 2010 / 2016 |

| | | | | | | | |
|------------------------------------|----|------|---------------------|-----|--|--|-------------|
| | | | | | G29 + écrémeuse auto-débourbeuse d'une capacité de 10 000 l de sérum à l'heure, une baratte de 800 l, un tank de maturation pour la crème, trois cuves (tanks) de 3 000l chacune + projet de construire un magasin | France à Château-Thierry, Aisne) | |
| Fruitière des PONTETS | 11 | 2,7M | 1,5M | 555 | Le nouvel atelier de fabrication + 4 cuves, un système de soutirage sous vide et un carrousel + une aire de lavage et un nouveau garage | | |
| Fruitière de TOURMONT-ST LOTHAIN | 8 | 2,8M | 2,5M | 893 | nouvel atelier + magasin | | |
| Les FRUITIERES REUNIES | 41 | 8M | | | L'équipement comprend une cuve de 6 000 l et deux de 5 000 l une installation de soutirage par pompe à caillé et répartiteur de 14 places (permettant la fabrication de 14 meules), un système de pressage de 60 places (avec un manège de 40 places et 20 places en mobile) + écrémeuse et baratte, réservoirs extérieurs pour le stockage de 30 000 l de lait et autant de sérum, etc. + les pièces d'affinage sont en cours de réaménagement. | Chalon-Mégard / Rouhier de Sancey-le-Grand (Doubs) | 2013 |
| Fruitière de VERCEL | 12 | 3M | | | trois cuves de 4200 litres, de presses (25 emplacements) et d'un soutirage sous vide | Chalon-Mégard | 2006 |
| Fruitière de Gellin (Marcel Petit) | 7 | 1,2M | 200 000 + (100 000) | 250 | Création salle de conditionnement et de réunion + magasin (de 9m2 à | | 2017 / 2018 |

| | | | | | | | |
|---------------------------------|----|---------------------------------|--|--|---|--|------|
| | | | | | 50m2) + (projet de nouvelle génératrice et nouvelles cuves 6 meules) | | |
| Fruitière de VERNIERFONTAINE | | | | | salle de fabrication de 180 m ² , un laboratoire, une chaufferie, un magasin de vente, une salle de repos-vestiaires, une salle de réunion et diverses pièces : salle de réception du lait, de « ressuyage » (dépose des meules après démoulage), de lavage des moules et d'une beurrerie. D'une superficie de 180 m ² , la salle de fabrication est équipée de 3 cuves de 6000 litres chacune, un système de soutirage par pompe et un bâti de pressage (45 places). Construites à l'est, les deux caves permettent le pré-affinage de 1600 meules, et sont équipées d'un robot de retournement et de salage des meules + le local de lavage-séchage des planches a été converti en une troisième cave de pré-affinage | Hubert Paillard / Evoli, Serre-les-Sapins, 25 | 2005 |
| SARL DES MONTS de JOUX | 35 | 11M (5M pour le comté) | | | Rénovation : stockage des liquides dans 2 tanks à lait de 25 000 et 40 000 litres et 2 tanks à sérum de 30 000 litres, échangeur thermique, génératrice de vapeur, 4 cuves de 5 500 litres (cuve "double O" à fond plat basculantes), soutirage sous vide d'une capacité de 8 à 12 comtés, 2 presses tournantes (à air comprimé) de 40 places chacune, station de | Babcock-Wanson, Chalon-Mégard, Westfalia Separator, Sugnaux Electromécanique SA (Romont, canon de Fribourg, Suisse), Leu Anlagenbau AG (Uetendorf, canton de Berne, Suisse) | 2014 |

| | | | | | | |
|-------------------------------------|----|------|---------|-----|---|------|
| | | | | | lavage CIP ("clean in place") avec tunnel de lavage ; 2 bacs à saumure en béton de 25 000 litres, écrémeuse Westfalia Separator, 3 caves à comté (tempérées à 12-13 °C) totalisant 1 500 places, robot de salage et retournement, type LK-70-H, machine de soins semi-automatique, 2 groupes électrogènes | |
| Fruitière de VILLERS SOUS CHALAMONT | 9 | 2M | 450 000 | 225 | Construction d'une cave + mise aux normes+ système des pompes | 2007 |
| Fruitière DU VAL DE SANCEY | 19 | 5,2M | | | Nouvelles caves, ligne de production modernisée, rénovation de la chaufferie | 2013 |
| Fruitière de la reverotte | 11 | 2,3M | 300 000 | 130 | PORCHERIE | |
| Fruitière de Salins les Bains | 20 | 6M | 3,8M | 633 | Nouvelle fruitière | 2016 |

| Affineurs | Nb de salariés | places | Coût des investissements | Euros/place | Travaux entrepris | Entreprises | Années des travaux |
|---|-------------------------|---------------------|--------------------------|-------------|---|--|--------------------|
| Caves Rivoire-Jacquemin | 37 salariés sur le site | Capacité de 120 000 | 3M | 25 | Capacité de 31 000 à 120 000 comtés | entreprises jurassiennes | |
| Fort des Rousses - Juraflöre | | 130 000 | 13,5M | 104 | Agrandissement des caves (36 000 places) + 40 km de planche d'ëpicëa du haut Jura | sociëté bourguignonne, Curot Constructions | 2017 |
| Les Fromageries Arnaud - poligny | | 100 000 | 8,5M | 85 | Agrandissement des caves et automatisation | | 2011 |
| Marcel Petite - Granges-Narboz (Doubs). | | 200 000 | 4M | 20 | Nouvelles caves (10 000 places supplémentaires) | | |